En amour comme en affaires

consultez votre notaire
3

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

QUÉRIN mazda à Laval
1330, boul. Chomedey
Chomedey, Laval 688-4787

Aujourd'hui: Nuageux avec neige legere
Minimum — 4° Maximum 4°
Demain: Partiellement ensoleillé DETAILS CAHIER SPORTS

• MONTRÉAL, MARDI 19 MARS 1991 107e ANNÉE N° 147 76 PAGES, 6 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus



Demain dans *La Presse*

La Presse publiera demain, jeudi et vendredi dans ses pages sportives des extraits du livre du 99 des Kings, *Gretzky, mon histoire*.

La RIO veut un casino dans le mât du stade

ANDRÉ PÉPIN
et PATRICK GRANDJEAN

Le président de la Régie des installations olympiques, M. Pierre Bibeau, veut que le mât du stade Olympique accueille le futur casino de Montréal.

«La tour olympique offre une vue superbe et est cotée trois étoiles par le guide touristique Michelin. C'est un privilège très convoité au Canada», expliquait hier M. Bibeau, au cours d'un entretien avec *La Presse*.

Le président de la RIO est convaincu que les premiers casinos québécois ouvriront leurs portes d'ici deux ans. Il admet que plusieurs promoteurs «font déjà la file auprès du gouvernement», notamment le Palais des Congrès, mais il estime que les atouts touristiques situés près du stade peuvent faire pencher la balance en faveur du parc Olympique qu'il gère.

«Les gens pourront assister à des joutes des Expos, visiter le jardin Botanique et faire une visite au casino», a-t-il ajouté.

Il faut rappeler que Pierre Bibeau a été pendant plusieurs années un très proche collaborateur du premier ministre Bourassa. «Ce sera le cabinet qui décidera en bout de ligne, mais je ne cache pas que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour le convaincre», a-t-il déclaré.

Université de l'espace

Aux prises avec le problème de la rentabilité des installations olympiques — 235 000 pieds carrés de superficie inoccupés dans le seul mât du stade, 500 000 pieds carrés au total dans le parc Olympique — la RIO souhaite aussi y attirer l'Université de l'es-

VOIR CASINO EN A 2

Il s'en faudrait de peu pour que le mandat de Radio-Canada soit en péril

DANIEL LEMAY
HULL

«Le Parlement vient de renouveler le mandat de Radio-Canada et est seul habilité à le changer.» Toute décision en ce sens devra se faire «par la grande porte» et non sous le couvert de réductions budgétaires.

L'avenir de Radio-Canada

M. Gérard Veilleux, président et directeur général de Radio-Canada, a parlé clairement hier devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), où il a expliqué le détail du plan de restructuration de la Société annoncé le 5 décembre dernier.

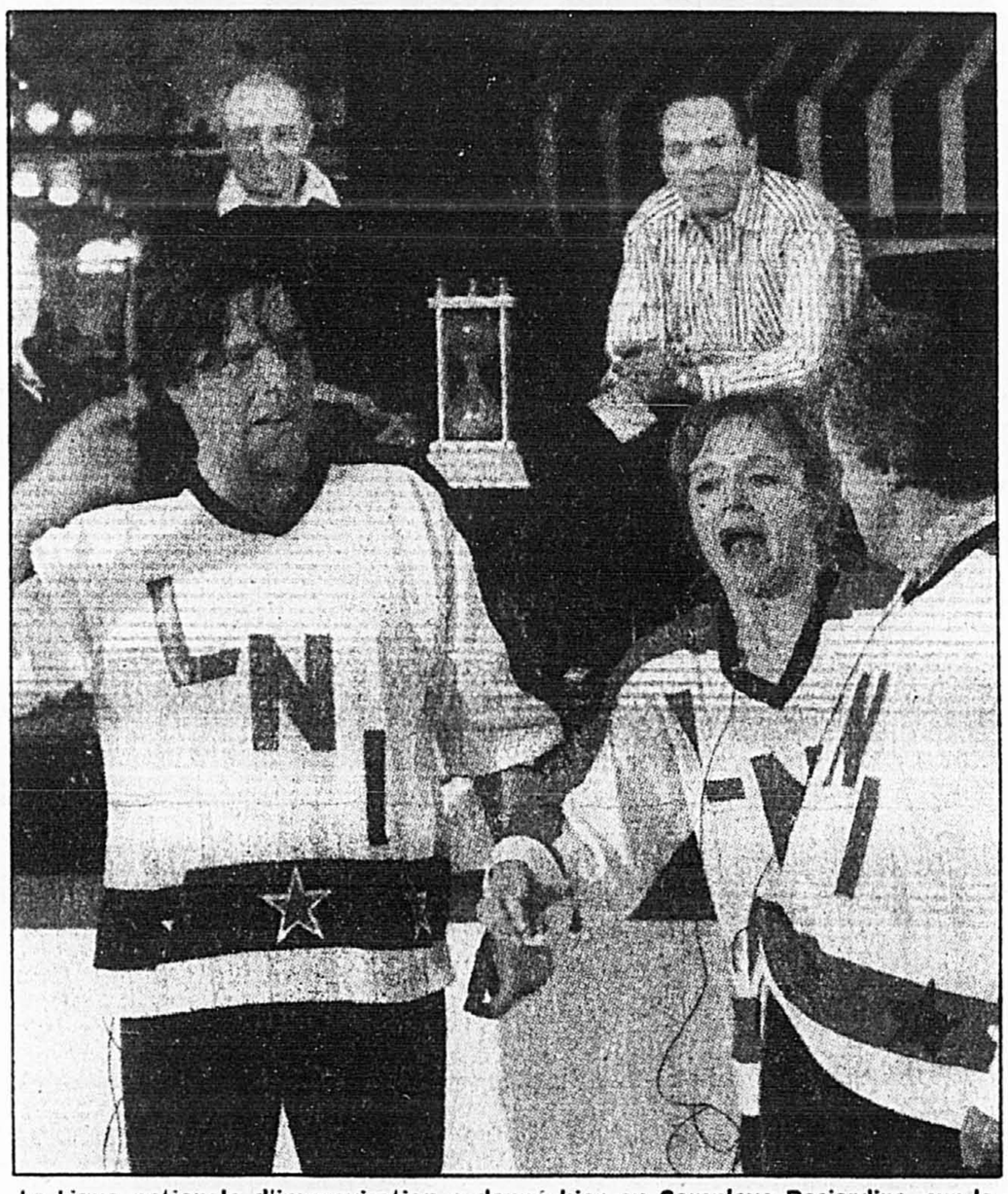
Un plan «imaginatif» avec lequel il entend «frapper l'esprit» des ministres et députés pour leur prouver que Radio-Canada est un «service public essentiel». Le plan, basé sur une nouvelle approche «régionale» (lire provinciale) de la realité canadienne, arrive toutefois avec un avertissement sérieux: Radio-Canada est à la corde et «toute reduction supplémentaire de son budget mettrait en peril son mandat».

Irréversible

Message tout aussi clair à ceux qui espéraient voir rouvrir les stations fermées en décembre: Radio-Canada n'a «aucune intention de revenir en arrière». Le dossier est donc clos pour Matane, Sept-Îles, Rimouski et Toronto (entre autres), transformées en «bureaux» journalistiques reliées à la station «régionale» de Québec ou d'Ottawa. Vendredi, Radio-Canada annonçait l'ouverture de bureaux à Matane, Baie-Comeau et Gaspé, qui s'ajoutent à ceux déjà en exploitation de Rimous-

VOIR MANDAT EN A 2

UN MATCH SPÉCIAL



La Ligue nationale d'improvisation a donné hier au Complexe Desjardins, sur le theme des compressions à Radio-Canada, une exhibition toute spéciale dont le ton aussi gouailleur que sarcastique a ravi les nombreux spectateurs. Plusieurs comédiens (dont Pierre Curzi, Danièle Panneton et Jean Besré ci-dessus) ont participé à ce match spécial de la LNI qui coïncidait avec la première journée des audiences du CRTC sur les coupures à Radio-Canada. *À lire en page E 1* PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Claude Béland a reçu des menaces de mort

Il dénonce ceux qui sont incapables d'accepter l'opinion de la majorité

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La position souverainiste du Mouvement Desjardins, plus particulièrement lorsqu'il a soumis son mémoire à la commission Bélanger-Campeau en novembre dernier, a valu des menaces de mort à son président, M. Claude Béland.

Ce dernier a lui-même fait cette révélation à la presse, hier, à la suite de son allocution lors de l'ouverture des assises générales annuelles du Mouvement Desjardins, précisant que ces menaces avaient été proférées au téléphone et au moyen de lettres anonymes.

La protection autour du président, assurée par le service de sécurité du Mouvement Desjardins, a par la suite été accrue tout au long de ses déplacements aux quatre coins du Québec, pendant que la commission Bélanger-Campeau, dont il est l'un des 36 membres, était en tournée.

Les menaces ont été rapportées à la Sûreté du Québec, a indiqué Daniel Roussel, attaché de presse de M. Béland.

Tant devant les dirigeants de ce mouvement coopératif qu'en conférence de presse, l'homme d'affaires a dénoncé les recours «à la menace, au chantage, à la calomnie et à la peur» de la part de «ceux qui sont incapables d'accepter l'opinion de la majorité et qui, dès lors, cherchent à faire osciller la balance en s'écartant des moyens démocratiques».

Visant manifestement certains éléments fédéralistes — puisqu'il se situe dans l'autre camp —, M. Béland a dit que son expérience au sein de la commission constitutionnelle lui avait fait réaliser «que la théorie démocratique pouvait être facilement déjouée et le jeu de la balance démocratique aisément faussé par la force du capital et par le poids de la menace et de la peur».

«J'ai été étonné, comme démocrate, du nombre de participants à la commission Bélanger-Campeau qui se sont déclarés incapables de se prononcer clairement sur la question constitutionnelle,

VOIR MENACES EN A 2

● *D 1: Le happening de la coopération*

URSS: un oui mitigé au maintien de l'Union

d'après AFP, Reuter et CP
MOSCOU

Mikhail Gorbatchev n'a obtenu qu'un soutien mitigé à sa proposition d'union renouvelée entre le pouvoir central et les républiques soviétiques, si l'on en croit les premiers résultats du référendum qui a eu lieu dimanche.

Dans plusieurs des principales villes du pays (Moscou, Kiev, Leningrad), la consultation a tourné en effet en vote de non- confiance envers la politique du président soviétique, le «oui» au maintien de l'Union ne l'emportant que d'extrême justesse ou même ne recueillant pas la majorité des votes exprimés.

Parallèlement, son grand rival Boris Eltsine s'achemine vers une nette victoire dans son référendum sur l'élection au suffrage universel du président de la Fédération de Russie, projet que le Kremlin a qualifié de «dangereux».

Il faudra cependant encore attendre plusieurs jours pour connaître l'ensemble des résultats, le vote plus traditionnel des campagnes ou des républiques d'Asie centrale, toujours contrôlées par un appareil communiste omniprésent, devant largement contrebalancer les mauvais résultats des villes.

Selon l'agence Tass, le «oui» au maintien de l'Union obtient 94,1 p. cent au Kazakhstan, plus de 90 p. cent en Ouzbékistan, 94,5 p. cent en Kirghizie et 95,2 p. cent au Tadjikistan.

Au Kazakhstan, les électeurs ont largement approuvé l'idée d'une union renouvelée, mais les responsables locaux avaient pris la précaution de reformuler la question pour mettre davantage l'accent sur la souveraineté de la république.

On note qu'en Russie et en Ukraine, les deux plus grandes républiques de l'URSS, la majorité de «oui» à la principale question posée sur l'avenir du pays est nettement tempérée par le soutien massif apporté par les électeurs à des propositions des autorités locales contre lesquelles le Kremlin avait lancé des mises en garde.

Six républiques (Arménie, Géorgie, Moldavie, Lituanie, Estonie et Lettonie) ont refusé d'organiser le référendum, forçant ceux qui souhaitaient y participer — souvent membres des minorités russophones — à se rendre dans des bureaux de vote aménagés dans des casernes ou autres bâtiments sous contrôle du pouvoir central.

Dans la confusion, des journalistes d'Estonie et de Lettonie ont rapporté qu'ils avaient réussi à voter plusieurs fois dans de tels bureaux de vote. En d'autres endroits, on disait que des électeurs s'étaient vu proposer des récompenses pour les inciter à aller voter.

VOIR OUI EN A 2

Aujourd'hui

A 3 TABAC
Le cegep de Levis-Lauzon pourrait devenir le premier collège du reseau public a interdire totalement l'usage du tabac dans ses murs.

B 1 BÉLANGER-CAMPEAU
Les deputes pequistes et le bloc souverainiste de la commission B.-C. accepteraient que soit reporte de quelques mois le référendum.

B 4 YOUGOSLAVIE
La crise s'aggrave par la revocation, par le Parlement de la Serbie, du representant de la province du Kosovo a la presidence federale.



C 1 LA MODE
Les collections automne-hiver présentées à Paris trahissent, malgré un suprême effort de créativité, l'inquiétude de l'industrie.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... D14 à D18
marchandises D18
emplois D18, E4
automobiles ..... E4 à E6
propositions d'affaires D13
Arts et spectacles
informations ..... cahier E
horaires E3
Bandes dessinées D17
Bridge D14
Décès E6
Économie ..... D1 à D13
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? . D14
Feuilleton D15
Horoscope D16
La mode ..... C1 à C6
Le monde B4, B5, C7, C8
Loteries A4
Mots croisés D18, S12
«Mot mystère» E4
Télévision E2
Tribune libre B3

USA SUPER AMERICA

L'ennemi du dedans



PIERRE FOGLIA

NEWARK, New Jersey

La guerre du crack a fait plus de victimes l'autre nuit à Newark que la guerre du Golfe n'en a fait en Israël en six semaines: trois morts. L'un d'eux, George Hicks, 57 ans, était un travailleur social impliqué dans la lutte anti-drogue. Il venait de passer trois semaines à l'hôpital après un premier attentat. En sortant de l'hôpital, bang.

Sept heures du soir. Il pleut depuis le matin. Newark a l'air d'une vieille mop mal essorée, abandonnée au bord de la rivière Hudson. Je me stationne, coin Court et Broom.

Ici, tous les jours, toutes les nuits, l'Amérique perd la guerre contre la dope...

Je n'ose pas sortir de la voiture. Je connais assez la rue pour savoir que ce n'est pas une bonne idée. Mes chances de survie ici sont un million de fois plus petites que dans Tel Aviv pendant une alerte au Scud. Je sais même comment cela se passerait si je descendais. D'abord, il ne se passerait rien. Pour les trois ti-culs qui vendent du crack là-bas au coin, je serais un client blanc comme ils en ont tant. C'est après. Si j'achète rien. S'ils sont un peu gelés. Ils me muggeraient comme un lapin...

J'ai même pas eu à descendre de voiture pour vérifier tout ça. Un guetteur m'avait repéré. M'a pris pour un flic sûrement. Les trois ti-culs (moins de 18 ans) ont embarqué dans une Cadillac Eldorado noire comme un corbillard, antenne tele sur le coffre arrière. U-turn. Quand ils sont passés à côté de moi, le chauffeur était déjà au téléphone. J'ai décrissé.

Newark, c'est la grande ville noire en face Brooklyn, de l'autre côté de la rivière Hudson. 300 000 habitants, le demi-million en ajoutant les petites villes alentours comme Orange, East Orange, Irvington, toutes fondues ensemble dans la même disgrâce.

À dix minutes de Wall Street par le New Jersey Turnpike, il est incroyable que Newark ne soit pas devenue l'alternative dorée du Manhattan surpeuplé et surtaxé. Incroyable que située comme elle est, Newark soit restée cette grosse verrue...

Newark et ses contours, c'est la guerre que l'Amérique perd tous les jours contre la misère...

Springfield Avenue, coin Bergen. La main. Ici, pas de danger. Pas de dope. Trop éclairé. Juste des bums, des ivrognes et des magasins cheap...

VOIR L'ENNEMI... EN A 2

VENTE DE SIÈGES D'ÉTÉ POUR
VOL ALLER RETOUR
LOS ANGELES ET VANCOUVER 339$*
Nombre de sièges limité
La vente prend fin le 26 mars
*Taxes canadiennes et américaines et TPS pour Los Angeles. 74$
*Taxes canadiennes et TPS pour Vancouver. 60$
VANCOUVER: Départs les lundis et jeudis
LOS ANGELES: Départs les mercredis
Permis du Québec
les Ailes de l'Ouest
Consultez votre agent de voyages.

SUITE DE LA UNE

CASINO

La RIO veut un casino dans le mât du stade

pace et un musée du sport et de l'olympisme.

Cette université internationale permanente dédiée à l'espace, que le gouvernement québécois et Montréal souhaitent obtenir, est également convoitée par l'Ontario. Et rien n'indique que cette université, qui naîtrait du regroupement d'une quinzaine d'agences spatiales nationales, s'établira au Canada. Toutefois, la proximité de l'Agence spatiale, située sur la Rive-Sud, joue en faveur de Montréal, estime M. Bibeau.

En louant les locaux 10$ le pied carré, M. Bibeau estime qu'il pourrait résorber le déficit d'exploitation de la RIO, qui s'élevait à 5 millions en 1990. Le casino seul n'occuperait pas les 17 étages du mât, mais il permettrait d'attirer d'autres investisseurs et d'ouvrir un hôtel, a expliqué M. Bibeau.

Estimant que la fameuse tour olympique — une des 16 membres de la Fédération des grandes tours du monde, aux côtés de la tour Eiffel et de la tour du CN de Toronto — constitue un lieu naturel pour ce casino, M. Bibeau pousse la candidature du parc Olympique auprès du ministre québécois du Tourisme, M. André Vallerand, responsable du dossier.

Depuis sa récente visite du casino de Robert Malenfant, au Fort Garry Hôtel de Winnipeg, le ministre défend la cause des casinos de modèle européen, c'est-à-dire qui appartiennent à l'État, chargé de les administrer, au cabinet des ministres.

Comme M. Vallerand, Pierre Bibeau affirme que ce casino aménagé dans le mât du stade dessiné par l'architecte Roger Taillibert serait un atout touristique majeur pour Montréal.

De plus, selon le ministre du Tourisme, la province pourrait empocher annuellement 100 millions de profits sur les recettes des casinos. Il souhaite en voir ouvrir un à Québec et un autre à Montréal. Ces établissements seraient gérés par Loto-Québec.

M. Vallerand élabore en ce moment le dossier casinos, qu'il soumettra à ses collègues le mois prochain. Le ministre se prépare à répondre à leurs objections sur ce sujet. Dans le passé, Québec a toujours rejeté le projet d'implantation de casinos, alléguant qu'ils présentaient des dangers moraux pour la population. Mais la balance touristique déficitaire du Québec frise le milliard de dollars, et le ministre du Tourisme a décidé de fourbir l'arme des casinos pour rétablir l'équilibre. Il doit effectuer une tournée des casinos européens pour examiner les installations et, possiblement, discuter de la formation des croupiers québécois.

Les policiers de la Sûreté du Québec spécialisés dans le domaine de la moralité et du crime organisé ne sont pas contre l'ouverture de casinos au Québec, à condition qu'ils répondent au modèle européen, propriété de l'Etat, et demeurent donc sous l'étroite surveillance de la police. Ils insistent sur la nécessité de confier la direction de ces établissements à l'Etat et non à l'entreprise privée, comme le propose M. Vallerand.

Pour relever le défi de la location des étages déserts de la tour du stade Olympique, M. Bibeau avait déjà entamé des pourparlers avec le groupe Hilton pour la construction d'un hôtel de 250 chambres dans une partie du mât. Ce projet pourrait être relancé si un casino ouvre dans la tour.

Enfin, M. Bibeau a évoqué la création d'une salle d'exposition permanente de 250000 pieds carrés à l'intérieur du stade, qui pourrait être utilisée concurremment aux joutes de baseball. □

MANDAT

Il s'en faudrait de peu pour que le mandat de Radio-Canada soit en péril

ki et Sept-Îles. Les équipes de ces bureaux comptent un journaliste et un caméraman (et un monteur à Sept-Îles et Rimouski).

La semaine dernière, la direction de Radio-Canada avait refusé les projets soumis par certains groupes pour acheter les stations et les transformer en affiliées. «Je ne suis pas venu à Radio-Canada pour faire la privatisation par étapes», a expliqué M. Veilleux. «Nous risquerions de nous embarquer dans un processus de vente qui, au gré des réductions, pourrait conduire Radioo-Canada à l'extinction progressive. Nous refusons cette approche.»

M. Veilleux a par ailleurs fait un plaidoyer en faveur d'un financement «stable, prévisible et pluriannuel» de la Société. Rappelant qu'en novembre, le gouvernement Mulroney avait imposé à la Société des réductions supplémentaires «pour financer la guerre du Golfe», M. Veilleux a souligné l'«inadéquation» entre un mandat (et, partant, des dépenses) fixe, et des revenus sujets aux aléas politiques et fiscaux ou aux fluctuations du marché. «Radio-Canada ne peut emprunter ni déclarer un déficit. Nous ne pouvons ni ralentir, ni remettre à plus tard; Bernard Derome est à l'antenne tous les soirs à 22h. Nous n'avons aucune flexibilté.»

Quant à la réduction générale des dépenses gouvernemetales, M. Veilleux a déclaré que la Société avait «participé pleinement à l'effort». Prenant pour base le «tremblement de terre» de décembre alors qu'il annonçait un manque à gagner de 108 millions (1100 postes), M. Veilleux a soutenu que si le gouvernement avait amputé de la même façon l'ensemble de ses ministères et services, la réduction des dépenses se serait chiffrée à 10 milliards (10 p. cent) et 35000 fonctionnaires auraient perdu leur poste (15 p. cent). Le choc de décembre, qui s'ajoutait aux réductions déjà annoncées en janvier 90, a provoqué «une remise en question fondamentale» au conseil de Radio-Canada; la réflexion a conduit aux conclusions suivantes:

- Radio-Canada offre des services télévision et radio forts prenant «leurs racines dans les régions»;
- une programmation «distinctive et pertinente», supérieure en qualité et en créativité, et accessible à l'ensemble du pays;
- Radio-Canada est au centre et non en marge du sytème canadien de radiodiffusion;
- Radio-Canada est «surtout et distinctement» canadienne;
- Radio-Canada a besoin de ressources stables et prévisibles.

De ces «clés» ont découlé quatre priorités d'ordre national, régional, inter-régional et local. Au niveau national, la Radio «peut-être une des meilleures au monde», a dit M. Veilleux; elle demeure intacte tant dans son mandat que dans son caractère décentralisé.

La Télévision, elle, doit continuer le processus de la «canadianisation», une route plus difficile du côté anglophone où la pression américaine est immense. On verra d'ailleurs une collaboration accrue entre les réseau français et anglais.

L'information continue

La Télévision française continuera d'améliorer sa qualité et verra naître un réseau d'information continue; Radio-Canada attend les conclusions du groupe Girard-Peeters sur l'économie de la télévision pour présenter un nouveau plan pour «un équivalent de *Newsworld* (le *all-news* anglais), mais pas un calque», a promis M. Veilleux.

Radio-Canada, par ailleurs, n'évacue pas la dimension locale mais veut plutôt «remplacer le mirroir par une fenêtre» pour permmètre aux Canadiens de «se découvrir et de se connaitre». D'autres bureaux s'ajouteront à ceux cités plus haut.

Par ailleurs, le bulletin du matin *Première édition* sera produit à Ottawa à compter de l'automne et durera une heure; sa conception sera confiées aux équipes régionales. Les *Ce soir*, tel qu'annoncé en décembre, couvriront des territoires élargis comme c'est déjà le cas à Québec qui dessert tout l'est du Québec. L'Outaouais francophone (Hull, Gatineau, etc.) est pour sa part desservi par CBOFT Ottawa, promue au rang de station régionale depuis la fermeture de CBFLT Toronto.

La télé anglaise de son côté n'aura plus en septembre que deux heures et demie d'émissions américaines en heures de grande écoute, ce qui fera monter sa «teneur canadienne» à 91 p. cent. Ce qui reste a pour but avoué de garantir les revenus publicitaires. À l'instar de Radio-Canada, la CBC mettra à l'antenne un bloc d'information d'une heure et demie, de 18h à 19h30, du lundi au vendredi. L'audience d'hier a commencé sur un point d'ordre, soulevé par l'avocate de la ville de Winsdor (où Radio-Canada a aussi fermé sa station), qui a demandé au président du CRTC, M. David Colville, de lui donner la permission d'interroger sous serment les membres de la délégation de Radio-Canada. M. Colville, admettant que la chose s'était déjà produite, a refusé la demande.

Les audiences se poursuivent ce matin avec, entre autres, la comparution des représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick. □



Le président Claude Béland s'adressant aux 3000 délégués à l'assemblée générale du Mouvement Desjardins, qui se tient cette semaine à Québec. PHOTOLASER PRESSE CANADIENNE

MENACES

Claude Béland a reçu des menaces de mort

par peur de représailles ou par crainte de perdre des clients ou des subventions», a souligné M. Béland expliquant qu'il voulait surtout parler d'un climat général, de pressions exercées de diverses façons et qui s'expriment surtout à l'extérieur de la commission.

Le président du Mouvement Desjardins a déploré que plusieurs Québécois, «dont des personnalités très importantes», aient préféré ne pas se présenter devant cette commission par peur que ce qu'ils allaient dire leur nuise d'une manière ou d'une autre.

Il a dénoncé aussi le fait que l'on refuse à des personnes, même à titre personnel, de s'exprimer sur des questions cruciales pour la société sous prétexte qu'elles sont identifiées à une entreprise ou à un regroupement populaire.

«À la limite, on réussit ainsi à faire taire ceux et celles qui ont quelque chose à perdre. Voilà par quels moyens on peut museler la démocratie et étouffer le changement. La liberté des uns devient force de répression pour les autres», a-t-il ajouté.

Il a souligné l'importance de se montrer des plus vigilants pour préserver l'expression des valeurs démocratiques.

Estimant que le Mouvement Desjardins avait fait son devoir en acceptant l'invitation de l'Assemblée nationale non seulement à s'exprimer en commission parlementaire par un mémoire, mais aussi en lui permettant d'y participer à titre de commissaire, M. Béland a exprimé sa plus grande confiance en l'avenir du Québec.

À «ceux qui exigent la garantie d'un itinéraire entièrement prévu et d'un parcours libre de turbulences, d'accidents ou d'imprévus», Claude Béland pose ces deux questions: «Pourquoi faudrait-il qu'il en soit ainsi pour notre avenir, alors que la route de notre histoire a elle-même été parsemée d'inconnues, d'embûches et de difficultés de toutes sortes? Pourquoi faudrait-il qu'il en soit ainsi alors que le présent lui-même est incertain?»

Il conclut en disant qu'Alphonse Desjardins n'aurait jamais réussi à créer le mouvement coopératif qui porte son nom, si on avait exigé de lui qu'il trace d'avance la route que les caisses auraient à parcourir, si on avait exigé des garanties de succès ou qu'il fasse d'avance la preuve de la réussite de son projet.

Le président du Mouvement Desjardins n'a pas manqué de faire observer les contraintes majeures qu'impose la situation canadienne à l'économie du Québec.

«D'abord, la dette canadienne accumulée, qui a pratiquement doublé au cours des cinq dernières années, nous place parmi les pays industrialisés les plus endettés au monde. La croissance de cette dette est telle que les seuls intérêts — 43 milliards — accaparent près de 35 p. cent des revenus du gouvernement, comparativement à 11 p. cent en 1975», précise-t-il

Il souligne que le gouvernement fédéral doit payer 118 millions par jour en seuls intérêts sur cette dette. Citant l'économiste Pierre Fortin, il rappelle que les chevauchements administratifs coûteraient aux contribuables canadiens plus de cinq milliards par année. □

OUI

URSS: un oui mitigé au maintien de l'Union

Les premiers résultats préliminaires ont commencé à tomber avec le camouflet infligé par la capitale soviétique, à peine 50,02 p. cent des Moscovites ayant répondu positivement à la question sur le maintien d'une «Union de républiques souveraines» qui leur était posée dans le référendum de dimanche.

À Léningrad, la commission électorale a indiqué que 50,9 p. cent des votants s'étaient prononcés pour l'Union.

À Moscou comme à Léningrad, la participation a été très moyenne, respectivement 67 et 65 p. cent. En mars 1990, pour les municipales, la participation avait été de 65 p. cent dans la capitale, mais pour les législatives de mars 1989, 83,45 p. cent des électeurs s'étaient rendus aux urnes. Kiev, la capitale de l'Ukraine, la seconde république du pays avec 52 millions d'habitants, a dit «non» à l'Union, seuls 44 p. cent des votants ayant choisi le «oui», selon un décompte pas encore officiel.

La participation en Ukraine a été de quelque 70 p. cent, selon un chiffre obtenu auprès du mouvement indépendantiste Roukh.

À Kiev, 78 p. cent des votants se sont prononcés en faveur de la déclaration de souveraineté de la république, la seconde question à laquelle ils devaient répondre. À Lvov, centre de l'Ukraine occidentale, région la plus nationaliste de cette république, l'Union n'a recueilli que 24 p. cent des voix, et l'Ukraine souveraine 39 p. cent. En revanche, 83 p. cent des votants ont dit «oui» à une Ukraine indépendante, objet d'une troisième question.

Des résultats similaires ont été enregistrés à Ternopol et Ivano Frankovsk, les deux autres villes de l'Ukraine occidentale, où 85 p. cent ont voté pour l'indépendance.

Sverdlovsk, dans l'Oural, en Russie, fief du président russe Boris Eltsine, a elle aussi refusé l'Union, avec 34,17 p. cent des voix seulement pour le «oui», selon l'agence non officielle Interfax. La participation s'est élevée à 69,5 p. cent et 89,89 p. cent des votants se sont exprimés pour l'élection du président russe au suffrage universel, question posée dans la Fédération de Russie.

Ce résultat souligne bien qu'en votant «non», les électeurs des grandes villes russes ont davantage cherché à censurer la politique du président soviétique, comme le leur demandait Boris Eltsine, qu'à exprimer leur refus d'un État fédéral. □

La maison de Félix ne mérite que la citation de «bâtiment historique»

CONRAD BERNIER

■ Le dossier de la maison de Félix est fermé depuis hier soir. Et son propriétaire, M. William Craig, ruera désormais inutilement dans les brancards, puisque le conseil municipal de Vaudreuil, qui avoue en avoir ras le bol de ce dossier démesurément politisé, a finalement décidé que cette maison qu'habita Félix Leclerc pendant 20 ans était «un bâtiment historique». Rien de moins, rien de plus.

C'est une citation, pas un classement. Pas question de classer cette maison comme «monument historique». Plus simplement, la citer comme «bâtiment historique» permet à l'actuel propriétaire de la vendre, de la rénover, sans plus, mais avec une permission municipale préalable.

William Craig est malheureux. Il a voulu la vendre à la Ville au prix de deux millions. Celle-ci a refusé. Pour des raisons financières d'abord, puis parce que c'est une maison «pas si pire que ça, mais qui n'a rien à voir avec le Petit Trianon».

L'évaluation municipale de cette maison, avec son terrain de trois arpents et demi et sa fenêtre sur le lac des Deux-Montagnes est de 135 000$, dit-on à la Ville.

Pour Jean-Yves Truchon, directeur général de la Ville de Vaudreuil, William Craig a fait toute «une affaire» avec cette maison. Le conseil a senti certaines pressions publiques, mais il s'est bien gardé de provoquer qui que ce soit. Bien au contraire, il s'est montré conciliant, coopératif, pour satisfaire et calmer l'opinion. Mais il fallait tout de même en finir. C'est fini!

L'ennemi du dedans

— Si tu laisses ta voiture ici, me dit le gars avec une bouteille dans un sac brun, elle ne sera plus là quand tu reviendras...

— Pas grave, c'est une voiture louée...

Le plus triste quand on marche dans Newark, c'est pas le délabrement des murs, c'est le délabrement des gens. Sont pas noirs. Sont gris dimanche après-midi. Sont gris de pluie. Gris d'ennui. Sont sans rien à faire comme des poissons dans un aquarium...

Le plus triste quand on marche dans Newark, c'est les jeunes. Il y a 20 ans ici, les jeunes Noirs étaient rouges de révolte. Émeute raciale de 1967, vingt-six morts, mille blessés, la rue Springfield brûlait. Tout était possible, tout allait commencer... Et tout a foiré. Il a plu sur les cendres, j'imagine. Ces cendres-là n'ont jamais fait que de la boue. Les Blancs ont déménagé sur les collines alentour. De 60 p. cent noire, la ville est devenue 90 p. cent noire. Et orpheline de ses héros, Malcom X, Stokely Carmichael, Rap Brown... Les jeunes ne vont plus chez les Black Panthers. Les jeunes sont sur le crack. Ou pire, devant la télévision. Une statistique lamentable, absolument assassine: 85 p. cent des finissants des High Schools de Newark échouent au test de lecture. 85 p. cent d'illettrés...

Newark, c'est la défaite que l'Amérique cherche à ne pas voir en s'inventant de fabuleux Saddam à planter.

J'étais sûrement le seul client blanc du très correct Royal Motel de East Orange. Lucienne, la femme de chambre haïtienne, a été saisie d'une irrespressible trouille quand elle m'a entendu parler français, elle est encore persuadée que je suis un agent de l'immigration...

East Orange et le quartier du motel sont moins bombe-out, moins chômage intégral que le reste. C'est un dortoir à BBC (à black blue collars). Des milles à la ronde, pas un autre motel que celui-là, pas un cinéma, pas un théâtre, pas un centre sportif, pas une salle de quilles, pas un centre d'achat, pas un club de jazz, pas un restaurant qui ait de l'allure. Rien. Un Koweït tous feux éteints. Un désert intérieur. Sept heures du soir: plus une âme dans les rues. Leur gun à portée de la main, les épiciers rendent la monnaie sur une pinte de lait derrière des vitres anti-balles.

Newark, c'est la défaite. L'ennemi du dedans. L'Amérique schizophrène qui tète sa propre peur devant un immense écran de télévision...

o

Verona, Montclair, Bellevil-le, Glen Ridge sont les petites villes de Blancs sur les hauteurs qui dominent Newark.

Glen Ridge, de loin la plus chic, abrite sous des grands arbres ses riches cottages aux pelouses bien peignées.

La Glen Ridge High School est une école ordinaire, sur le long, sans rien de particulier sinon pour le potinage, que c'est l'école où est allé Tom Cruise, la vedette de *Born on the 4th of July* et de *Top Gun*...

C'est aussi l'école d'un malheureux fait divers dont je vous ai touché un mot l'autre jour. Il y a deux ans, quatre joueurs de l'équipe de football de l'école violaient une adolescente retardée mentale avec un manche à balai et d'autres instruments...

Ce n'est pas, comme on le croit souvent, la nature du fait ivers qui révèle la communauté dans laquelle il se produit. C'est la manière dont la communauté absorbe le choc qui la trahit.

Anyway, ce qu'il y a de très américain dans ce fait divers, ce n'est pas la perversité de ces quatre odieux petits cons. C'est la perversite avec laquelle le milieu s'est efforcé de nier la chose...

— C'est bien dans cette l'école, l'affaire des joueurs de football avec la retardée mentale?

Le flic qui faisait le trafic au coin de la rue m'a tout de suite corrigé:

— C'était pas une retardée mentale, elle avait déjà fait ça avant...

C'est ça la version officieuse du drame: une petite pute qui était consentante. Ce n'est pas une version pour touristes. C'est ce que les gens veulent croire vraiment. Parce que ces choses-là ne peuvent tout simplement pas arriver. Quatre jeunes hommes blancs, riches, de bonne famille (dont le fils de l'inspecteur-chef de la police de Glen Ridge), quatre vedettes de l'équipe de football qui avaient le collège, la ville et toute les filles qu'ils voulaient à leurs pieds, ne violent pas une débile. Ce n'est tout simplement pas possible. La preuve qu'ils ne l'ont pas fait, c'est que deux ans après, ils ne sont toujours pas condamnés!... Au petit centre commercial au coin de Grove, quelqu'un m'a même avancé comme autre preuve:

— Et l'inspecteur-chef est toujours inspecteur-chef de la police de Glen Ridge, so...

So, dans l'hystérique vague de puritanisme qui submerge actuellement l'Amérique, il y a pire que la censure de l'art. Pire que la censure des faits. Il y a la peur de l'Amérique d'elle-même. De ce qu'elle est. Il y a le censure du monstre qui dort au fond de l'Amérique.

L'ennemi intérieur encore. □

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Montréal : aux H.E.C., 5255, avenue Decelles, 2e étage, de 10 h à 16 h;
- à L'Assomption : au Collège de l'Assomption, 270, boul. de l'Ange-Gardien, de 12 h 30 à 20 h 30;
- Saint-Jérôme : au Manège militaire, 825, rue Fournier, de 10 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres **309**

à quatre chiffres **8163**

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.	285-6911	**ANNONCES CLASSEES** Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h.	285-7111
RÉDACTION	285-7070	**GRANDES ANNONCES**	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — **Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

RENSEIGNEMENTS 285-7272

MARDI 19 MARS 1991 — 12-2-01

Cahier SPÉCIAL

SAMEDI DANS La Presse

SEBJ 20 ans

Maître d'oeuvre des aménagements hydroélectriques de la Baie James, la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) a à son actif, depuis vingt ans, des réalisations impressionnantes, qui font l'objet de ce cahier: découverte d'une région fabuleuse, grands ouvrages construits dont le fameux «projet du siècle», préoccupation de l'environnement, les principes de gestion de la SEBJ, et l'histoire d'un travailleur, Richard, qui monte à la Baie James.

La Presse

Les policiers de Laval ont brûlé deux feux rouges avant de heurter Mme Pelletier-Bisson

Les témoignages concordent à l'enquête du coroner sur l'accident qui a coûté la vie à une automobiliste lavalloise l'été dernier

ÉRIC TROTTIER

■ Les deux policiers qui ont heurté mortellement Mme Marielle Pelletier-Bisson, le 14 août dernier, ont brûlé deux feux rouges sans ralentir et n'ont pas eu le temps de freiner avant de frapper de plein fouet le véhicule de la victime.

Au moins quatre témoins ont décrit hier au coroner Gérald Locas, au Palais de justice de Montréal, comment s'est produit le tragique accident sur le boulevard de la Concorde, à Laval. «Ils roulaient à 75-80 km/h, ils m'ont dépassé, leurs girophares en marche. Ils n'avaient pas actionné leur sirène. Le seul bruit que j'ai entendu, c'est l'impact», soutient Daniel McLaughlin, 25 ans, s'empressant de préciser que la vitre de son automobile était ouverte.

Les policiers impliqués dans l'accident ont plus ou moins corroboré la version donnée par les témoins. L'un d'eux, l'agent André Lefebvre, de la Sûreté municipale de Laval, conduisait la voiture de patrouille cette nuit-là. Il a eu beaucoup de difficulté à comparaître, visiblement encore en état de choc.

Peu après minuit, Lefebvre et son collègue, Martin Bergeron, roulent sur le boulevard des Laurentides, à Pont-Viau, lorsqu'ils sont informés du déclenchement d'un système d'alarme dans un commerce. Mais ils décident de se porter volontaires pour répondre à un autre appel «jugé prioritaire» sur le pont Pie-IX, à l'autre extrémité de la ville, où une femme menace apparemment de jeter ses enfants à l'eau.

Ils empruntent alors le boulevard de la Concorde en direction est, à une vitesse se situant «entre 50 et 80 km/h», estime l'agent Bergeron. Moins de deux minutes plus tard, après avoir parcouru «trois ou quatre» kilomètres, à la hauteur de l'autoroute 19, c'est l'impact fatal.

Sans ralentir lorsqu'ils brûlent un premier feu rouge, puis un deuxième, les policiers ne voient pas Mme Pelletier- Bisson déboucher à l'autre intersection, sur le boulevard de la Concorde, à la sortie du pont Papineau.

L'enquête a établi que les deux policiers avaient la vue obstruée par un garde-fou. Le conducteur de l'auto de police a désespérément tenté de freiner mais il était trop tard.

L'agent Bergeron a reconnu que les policiers, règle générale, doivent s'assurer que personne n'est en vue avant de passer sur un feu rouge. Comme c'était la première fois qu'il faisait équipe avec l'agent Lefebvre, il ne pouvait prévoir sa réaction dans une telle situation d'urgence.

En fonction depuis 16 heures, les deux policiers entamaient un deuxième quart de travail consécutif au moment de cette tragédie routière.

Pour sa part, l'agent Lefebvre, extrêmement nerveux et et accablé par les événements, a confié au coroner ne pas se souvenir des détails de l'affaire. «J'ai oublié des bouts», a-t-il répondu à plusieurs reprises. Il ne se rappelle absolument pas, entre autres, avoir brûlé les deux feux rouges.

En s'essuyant les yeux, il a toutefois noté que la voiture de Mme Pelletier-Bisson est soudainement apparue devant lui «comme un bloc de ciment» et qu'il n'a rien pu faire pour l'éviter.

L'agent Lefebvre en était à son premier accident grave, depuis qu'il est entré dans la police, il y a 16 ans. Précédemment, il avait été impliqué dans trois autres accidents. Il n'a aucun dossier disciplinaire au service de police de Laval.

Bien qu'on ait pu entendre une bande sonore de la police, les différents témoins ne s'entendent pas sur le moment précis où les policiers ont actionné la sirène. Certains, comme M. McLaughlin, jurent même ne pas l'avoir entendue.

L'enquête se poursuit jeudi. Le coroner entendra des témoins experts. Des dirigeants de la police de Laval devraient aussi expliquer les directives du service sur la conduite des véhicules d'urgence.

Le cégep de Lévis-Lauzon pourrait interdire l'usage du tabac

Presse Canadienne

LEVIS

■ Dans la région de Québec, le cégep de Lévis-Lauzon pourrait devenir le premier collège du réseau public à interdire complètement l'usage du tabac dans ses murs. Mercredi et jeudi, les 3100 étudiants de l'institution se prononceront sur cette question controversée à l'occasion d'un référendum.

A vrai dire, l'interdiction de fumer au cégep de Lévis-Lauzon n'est pas un sujet qui soulève de vives passions. Car, comme l'ont révélé des sondages effectués auprès des enseignants, des cadres et du personnel non enseignant, près de neuf employés sur dix (87 pour cent) sont favorables à ce que le cégep devienne une oasis pour les non-fumeurs.

Au Québec, seulement deux collèges publics, ceux de Saint-Félicien et de l'Outaouais (Hull), font actuellement la vie dure aux fumeurs.

Comme dans les autres cégeps, on n'y fume pas dans les locaux d'enseignement, à la bibliothèque ou dans une section de la cafétéria. La particularité de Saint-Félicien et de Hull est que les fumeurs sont littéralement traqués. Ils ne peuvent jouir du fruit défendu que dans les fumoirs ou les vestibules prévus à cet effet. Cigarette aux doigts, ces indomptables sont devenus des «personae non gratae» dans ces collèges qui se sont même dotés d'une réglementation sur la protection des non-fumeurs.

Si les étudiants emboîtent le pas, le cégep de Lévis-Lauzon sera sans doute le prochain sur la liste.

Qualité de l'air

Ce n'est pas d'hier que l'on se préoccupe de la qualité de l'air au cégep Lévis-Lauzon.

Il y a quelques années, en effet, des employés se sont plaints de divers maux causés par la mauvaise qualité de l'air dans cet édifice «hermétique», sans fenêtres, construit dans les années 1970 dans un contexte d'économie énergétique.

Une étude du département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis a permis de vérifier la situation et a proposé des remèdes pour améliorer l'environnement, dont l'interdiction de fumer.

Depuis un an, le cégep a dépensé 300000$ pour améliorer et transformer le système de ventilation mécanique, signale le directeur des services de l'équipement, M. Grégoire Nadeau.

Selon l'un des membres du comité de santé et de sécurité, M. Jacques Rancourt, des améliorations significatives sont perceptibles: «L'interdiction de fumer aiderait à corriger la situation puisque la fumée est un polluant qui s'élimine difficilement.»

Pour le secrétaire général de l'association des étudiants, M. Alain Fortier, il y a encore place à l'amélioration: «Compte tenu des ressources financières limitées, la direction du collège a fait ce qu'elle pouvait.»

Si le cégep prend le virage anti-tabagiste, il espère que le gouvernement prendra en considération cette conscience environnementale lorsque des deniers publics supplémentaires lui seront demandés pour effectuer des travaux d'assainissement de l'air.

Le proprio d'une taverne de Pointe St-Charles est assassiné dans son établissement

MARCEL LAROCHE

■ Quelques mois après avoir acheté la taverne Olympic, à Pointe Saint-Charles, dans le sud-ouest de la métropole, Richard Mc Gurnaghan, un individu d'origine irlandaise que la police a déjà associé au fameux gang de l'Ouest, est tombé hier sous le tir d'un inconnu qui l'a froidement abattu d'une balle de revolver .357 magnum dans la tête.

L'attentat meurtrier qui a toutes les caractéristiques d'un règlement de comptes, a aussi fait un blessé sérieux, Benoit Vaudry, 29 ans, un habitué de ce débit de bière atteint en plein thorax par un puissant projectile provenant de la même arme.

Richard Mc Gurnaghan, un homme d'affaires de 42 ans, domicilié à Châteauguay et dont au moins deux frères ont déjà été victimes de règlements de comptes, venait à peine de se présenter à son commerce, en début d'après-midi, hier, à l'intersection des rues Wellington et Sainte-Madeleine, lorsqu'il a été abattu de sang-froid par le tireur qui a réussi à prendre la fuite.

L'inconnu qui a agi avec dextérité, à visage découvert devant deux ou trois clients attablés à la taverne Olympic, s'était tout d'abord présenté à cet endroit, vers 10h hier matin, pour commander une bière.

Après l'avoir sirotée pendant près de deux heures, l'étranger a subitement quitté la taverne peu avant midi. Mais il y revenait un peu plus tard.

En pénétrant dans l'établissement, vers 12h50, l'individu s'est calmement dirigé vers la cabine téléphonique sans se préoccuper de la présence du propriétaire des lieux, Richard Mc Gurnaghan, qui venait à peine de se présenter à son commerce.

L'inconnu a fait un court appel téléphonique pour ensuite se diriger normalement vers Richard Mc Gurnaghan et Benoit Vaudry qui discutaient ensemble, debout près du bar.

Avant même que les deux hommes puissent réagir, l'inconnu a dégainé un revolver qu'il dissimulait sous ses vêtements et a ouvert le feu dans leur direction à au moins deux reprises pour ensuite prendre la fuite à pied.

Mc Gurnaghan s'est affaissé sur le plancher, mortellement atteint d'une balle à la tête, tandis que Benoit Vaudry, un client qui aurait eu le malheur de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment, a été atteint d'un projectile au thorax.

Pendant que plusieurs policiers entreprenaient des recherches dans le voisinage de la taverne Olympic dans l'espoir de retracer l'assassin en fuite, un médecin d'Urgence-Santé a constaté le décès de Mc Gurnaghan et ordonné que son compagnon soit transporté d'urgence à l'Hôpital Général de Montréal.

La coroner, Térésa Sourour, s'est rendue sur les lieux pour y faire les constatations d'usage avant que le cadavre ne soit acheminé vers la morgue de Montréal pour autopsie.

Grâce aux informations fournies par les rares témoins du crime, les policiers ont rapidement retrouvé un revolver de calibre .357 magnum abandonné près d'une clôture de la rue Shearer, à moins de 300 mètres de la taverne Olympic.

Les enquêteurs chargés d'élucider ce 11e meurtre de l'année dans le territoire de la CUM croient que l'assassin se serait départi de son arme à cet endroit pour ensuite fuir à bord d'une automobile dans laquelle prenaient place un ou plusieurs individus.



Le cadavre de Richard Mc Gurnaghan est transporté à la morgue de Montréal pour fins d'autopsie.

ROBERT NADON, *La Presse*

La famille Mc Gurnaghan a déjà défrayé la manchette judiciaire il y a quelques années au moment où deux de ses membres ont été liquidés au cours de règlements de comptes.

Patrick Hugh Mc Gurnaghan, avait tout d'abord trouvé la mort, le 27 octobre 1981, dans un attentat à la bombe qui avait fait voler sa Mercedes en mille morceaux, à Westmount.

Quelques mois plus tard, Carl «Porky» Mc Gurnaghan était à son tour assassiné, à Laval-sur-le-Lac, au nord de Montréal.

Quelques années plus tard, le motard Yves «Apache» Trudeau, l'ex-chef des Hell's Angels de Laval devenu délateur pour la police, reconnaissait sa culpabilité à 43 accusations d'homicides involontaires, dont celle d'avoir posé une bombe dans la voiture de Patrick Hugh Mc Gurnaghan.

La STCUM aussi écoute les conversations entre clients et employés

GILLES GAUTHIER

■ Tout comme la Ville de Montréal, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) enregistre les conversations téléphoniques entre les citoyens et ses employés.

Un porte-parole, Michel Leboeuf, a confirmé hier que les demandes de renseignements et les réponses des préposés étaient enregistrées «depuis quelques mois» à la demande, affirme-t-il, des employés.

«Ils ont ainsi une preuve qu'ils ont bien fait leur travail si un citoyen se plaint d'avoir été mal renseigné», ajoute-t-il, précisant qu'en général, seuls les proposés s'identifient au début de la conversation.

L'enregistrement, poursuit M. Leboeuf, permet «une gestion efficace du service de renseignements et n'a rien à voir avec le *Big Brother*. La STCUM n'a rien à cacher quand elle répond à des questions sur les horaires et les circuits d'autobus. Il n'y a rien de personnel dans ces conversations».

La Coalition démocratique de Montréal (CDM), parti d'opposition à l'hôtel de Ville, demande par ailleurs aux gouvernements provincial et fédéral s'il est exact qu'Hydro- Québec et Air Canada enregistrent également les conversations comme l'a affirmé, selon la CDM, la présidente du comité exécutif de la Ville, Léa Cousineau.

La CDM a soutenu hier, au cours d'une conférence de presse, que le maire de Montréal, Jean Doré, avait menti lorsqu'il avait déclaré qu'il ignorait tout de l'enregistrement des conversation aux Bureaux Accès Montréal (BAM). Selon elle, le maire ne pouvait ignorer que le comité exécutif dont il fait partie avait autorisé un appel d'offres pour l'achat des équipements nécessaires et avait ensuite, le 23 janvier 1991, autorisé l'octroi d'un contrat de 223000$.

La CDM a adressé des questions au sujet de l'enregistrement des conversations au maire, à la ministre fédérale de la Justice, Kim Campbell, au ministre des Communications du Québec, Lawrence Cannon, à celui des Affaires municipales, Claude Ryan, au ministre du Travail, Normand Cherry, au président de la Commission d'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, Paul-André Comeau, et à celui de la Commission des droits de la personne, Jacques Lachapelle.

Les conseillers municipaux de la CDM, Pierre Goyer, Sam Boskey et Marvin Rotrand, espèrent que ces personnes réagiront rapidement car «leur crédibilité est en cause». Selon M. Boskey, «on s'en va vers un État policier» si la vie privée des citoyens n'est pas respectée lorsqu'ils s'adressent aux gouvernements.

Interrogée par la presse sur les accusations de la Coalition, Léa Cousineau a fait répondre par un porte-parole qu'elle n'était «pas intéressée à discuter de questions administratives».

Des statistiques obtenues par la CDM auprès de l'administration indiquent qu'en 1990, les services de renseignements de première ligne, c'est-à-dire ceux qui enregistrent les conversations, ont reçu près de 400000 appels, dont 44,8 p. cent traitaient de questions reliées aux travaux publics, 24,1 p. cent aux finances (principalement les comptes de taxes) et 4,1 p. cent à l'habitation.

Les appels au 872-1111, qui était auparavant l'assistance-annuaire de la Ville, ne sont enregistrés que depuis avril 1990. La CDM admet que ceux qui sont effectués au 872-3434 (travaux publics) le sont depuis près de 25 ans et ceux au 872-2305 (finances) depuis environ huit ans.

Québec étatiserait bientôt les services ambulanciers de Montréal et Laval

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ L'étatisation complète des services ambulanciers sur l'île de Montréal et à Laval ne serait plus qu'une question de semaines. Les difficultés financières de la Coopérative des travailleurs des services d'ambulances de Montréal (CTSAM), couplées à la TPS (taxe sur les produits et services), obligent le gouvernement du Québec à refaire ses devoirs dans le dossier du transport ambulancier.

C'est en effet d'ici la fin d'avril que le gouvernement Bourassa doit décider s'il autorise sa créature, la Corporation Urgences Santé de Montréal, à se porter acquéreur des 132 ambulances et 28 autres véhicules qu'elle loue actuellement de la CTSAM pour 12 millions$ par année.

Or, comme tout consommateur de services, cette société publique goûte aussi, depuis le 1er janvier, à la médecine du ministre fédéral des Finances: la TPS ajoutera, cette année, un million de dollars à la location des véhicules pour le service ambulancier sur l'île de Montréal et à Laval.

Le statu quo s'annonce improbable. A toutes fins utiles, la coopérative, avec une dette de plus de 18 millions$ et exploitée à perte depuis sa création en décembre 1988, a déposé son bilan. Elle a confié son sort au syndic qui doit faire une proposition concordataire aux créanciers, le 15 avril.

Par ailleurs, le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, a confié à la Corporation Urgence-Santé le mandat d'explorer, dans une perspective d'autofinancement, l'intégration du parc de véhicules appartenant aux coopérateurs syndiqués de la CTSAM.

Au cours d'une entrevue, le président-directeur général de cet organisme, M. Pierre Lamarche, souligne que peu d'entreprises accepteraient un système en vertu duquel 20 pour cent de leur budget relèveraient de la discrétion d'une autre entité administrative, en l'occurrence le CTSAM.

Le plan de redressement, déjà accepté par le syndicat, prévoit une coupe de 66 postes sur 140 (47 pour cent) au chapitre de l'entretien des véhicules, cependant que le salaire horaire des employés sera diminué de 2$ à 3$, en conformité avec la grille salariale de la fonction publique. En outre, les démarches de refinancement des emprunts sont en cours en vue d'une diminution des taux d'intérêt.

Par contre, il n'est pas exclu que les coopérateurs, qui ont investi dans cette entreprise, y laissent leurs quotes-parts. M. Lamarche explique, en effet, qu'Urgence-Santé pourrait acquérir l'actif de la coopérative, ce qui exclut, dans son esprit, la participation financière de ses membres.

Avec la loi 34 pilotée par M. Robert Dutil, alors ministre délégué à la Famille, Urgence-Santé a pris la relève du Conseil régional de la santé et des services sociaux métropolitain comme maître d'oeuvre de ces services pré-hospitaliers à Montréal et à Laval.

Les techniciens-ambulanciers devenaient pour leur part propriétaires collectifs des véhicules à titre de détenteurs de parts sociales dans la nouvelle coopérative créée à cette fin.

Propriétaires-coopérateurs, ils devenaient aussi employés syndiqués de la corporation, représentés à la table de négociation par le Rassemblement des techniciens-ambulanciers du Québec (RETAQ), affilié à la CSN, dont le président est toujours Mario Cotton. Une symbiose telle que ce dernier a déjà siégé à la fois au conseil d'administration et d'Urgence-Santé et de la coopérative.

Les principaux créanciers garantis dans cette affaire sont la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses du Québec (10,6 millions$), la Société nationale de fiducie et sa filiale de crédit-bail Lutex (4,8 millions$) et Crédit-bail de la Banque nationale (1,5 million$).

Les créances privilégiées sont de plus de 420000$ et les créanciers ordinaires ont une mise globale de 1,12 million$.

La FCSCQ décide d'utiliser les grands moyens contre les coupures de Québec

Une assemblée extraordinaire des dirigeants à Montréal samedi

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) a décidé d'utiliser les grands moyens pour forcer le gouvernement à revenir sur sa décision d'imposer une autre coupure budgétaire de 100 millions $ dans le secteur de l'éducation primaire et secondaire.

Tout comme les édiles l'ont déjà fait pour protester contre la décision du gouvernement de leur refiler une facture de 497 millions $, les dirigeants des 168 commissions scolaires catholiques ont convoqué une assemblée extraordinaire des présidents et directeurs généraux, samedi à Montréal.

Hier, le président de la FCSCQ, Guy d'Anjou, a clairement indiqué que toutes sortes de mesures peuvent être envisagées, «dans la même foulée que celles du monde municipal», mais qu'il appartient bien sûr aux dirigeants du milieu scolaire de les déterminer lors de leur rencontre extraordinaire.

«Je ne peux vraiment pas vous dire ce que seront les moyens de pression retenus par les membres», a-t-il souligné, après une rencontre avec le ministre de l'Éducation Michel Pagé.

Ce dernier viendra leur expliquer la position du gouvernement et les présidents et directeurs généraux se regrouperont en ateliers pour examiner le choix des moyens et établir leur stratégie.

Une chose est certaine, cependant, c'est que la plupart des moyens choisis par les élus municipaux ne sont pas écartés. «On n'ira pas jusqu'à réclamer la démission de M. Pagé, a déclaré M. D'Anjou, parce que je suis convaincu que s'il avait le choix, il ne poserait pas ce geste. Comme les autres ministères, la commande vient du Conseil du trésor. Il est vraiment au courant de la situation des commissions scolaires.»

On décidera probablement aussi d'appliquer des pressions sur les élus péquistes et libéraux à l'Assemblée nationale, sur M. Pagé et sur le premier ministre Robert Bourassa.

Il y a deux semaines, M. D'Anjou a clairement indiqué qu'il n'était plus question pour les commissions scolaires d'accepter la moindre coupure et cette position va se retrouver au centre des discussions de Montréal.

Lors de cette assemblée spéciale, les animateurs d'ateliers seront des membres du conseil d'administrations de la fédération, tous impliqués dans le comité de financement. «Ce sont eux qui vont voir jusqu'où les commissions scolaires sont prêtes à aller après leur avoir expliqué la situation», a précisé l'attaché de presse de la FCSCQ, Denis Pouliot.

«Depuis 10 ans, le milieu scolaire a contribué au resserrement des dépenses publiques pour une somme de 800 millions $», a expliqué M. Pouliot.

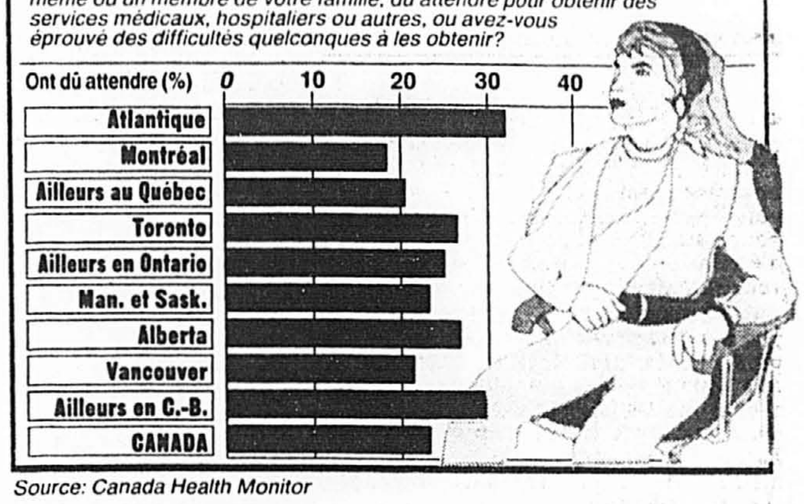
L'année dernière, le gouvernement du Québec et le ministre de l'Éducation Claude Ryan, aujourd'hui titulaire des Affaires municipales, ont refilé pour 325 millions $ de nouvelles responsabilités aux commissions scolaires qui ont accepté parce que le transfert était accompagné d'un pouvoir de taxation additionnel.

«Le taux maximum de taxation a cependant été plafonné à 35 cents du 100 $ d'évaluation, a expliqué M. Pouliot. Avec ces coupures additionnelles de 100 millions $, c'est différent parce que beaucoup de commissions scolaires ont déjà atteint le plafond et ne pourront pas aller récupérer le manque à gagner chez les contribuables.»

M. Pouliot a indiqué que le milieu scolaire attendait les règles budgétaires qui ont finalement confirmé une autre coupure de 100 millions $. Donc, samedi, à Montréal, 350 personnes mettront au point leur plan d'attaque. «On peut facilement penser que les gens ne seront pas de très bonne humeur», a-t-il conclu.

L'attente des soins

Question : *Au cours des deux ou trois dernières années, avez-vous, vous-même ou un membre de votre famille, dû attendre pour obtenir des services médicaux, hospitaliers ou autres, ou avez-vous éprouvé des difficultés quelconques à les obtenir?*



Source: Canada Health Monitor

Les Québécois sont les mieux traités de tous les Canadiens

Presse Canadienne

TORONTO

■ De tous les Canadiens, les Québécois ont le moins de difficulté à obtenir des soins médicaux, tandis que les résidants des provinces de l'Atlantique, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta sont plus susceptibles de devoir attendre pour se faire soigner.

C'est du moins ce qu'indique une étude menée cet été par Canada Health Monitor, un organisme privé, et la firme Price Waterhouse, et dont les résultats ont été dévoilés hier.

Depuis 1988, l'enquête, qui porte tant sur les services de santé que sur la prévention de la maladie, et l'ampleur des problèmes médicaux — maladies, blessures et invalidités, est renouvelée deux fois par année.

Renseignements précieux

Elle fournit de précieux renseignements à des clients comme le gouvernement fédéral, certains gouvernements provinciaux et des agences, dont l'Association médicale canadienne et la Société canadienne du cancer.

« L'information recueillie donne aux gens impliqués dans l'élaboration des politiques et aux responsables d'autres projets une idée de l'envergure de certains problèmes, d'expliquer Earl Berger, directeur de Canada Health Monitor. La toute dernière enquête, par exemple, démontre qu'il existe des disparités régionales importantes pour ce qui est de la rapidité avec laquelle les gens obtiennent l'aide requise.»

Le sondage a été effectué au moyen d'entrevues téléphoniques auprès de 2000 Canadiens âgés de 15 ans, sélectionnés au hasard et questionnés sur leurs expériences des trois années antérieures.

A travers tout le pays, le quart des personnes interrogées a fait état de problèmes d'accès aux services de santé, problèmes attribués à diverses raisons allant des trop longues listes d'attente aux heures d'ouverture inadéquates des établissements de santé, en passant par la difficulté de trouver quelqu'un pour garder les enfants.

Trente-six p. cent des personnes interrogées ont déclaré avoir été dissuadées de solliciter une assistance médicale à cause de barrières « psychosociales », comme des problèmes de langue, le fait de devoir parler à une infirmière plutôt qu'à un médecin, l'incertitude sur l'identité de la personne à rejoindre ou l'impression que leur cas était considéré comme peu important.

Plus difficile pour les femmes

Le sondage a aussi révélé que les femmes ont eu plus de difficulté (28 p. cent) à obtenir de l'aide que les hommes (23 p. cent).

Le revenu ne semble pas avoir été un facteur déterminant pour l'accès aux services de santé. Vingt-sept pour cent des personnes gagnant moins de 75 000 $ ont dû attendre pour obtenir des services médicaux, contre 26 p. cent des personnes gagnant moins de 20 000 $.

Ce qui a le plus surpris M. Berger, c'est de constater que 20 p. cent des personnes interrogées, qui avaient sollicité des services reliés à la santé au cours des six mois précédents, ont consulté des spécialistes des médecines dites « alternatives », ou médecines douces, comme des naturopathes, chiropraticiens, réflexologistes ou homéopathes — contre 25 p. cent qui ont consulté des médecins traditionnels.

Repentigny : l'opposition demande une enquête sur l'achat d'un terrain revendu plusieurs fois le même jour

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le parti d'opposition, à Repentigny, demande aux autorités municipales et à la Commission municipale du Québec d'instituer une enquête sur l'achat d'un terrain important par l'évaluateur de la Ville. Terrain qui a été revendu ensuite trois, puis quatre fois plus cher dans une même journée. Cet espace vert est depuis passé entre les mains d'un quatrième groupe au coût de 900 000 $.

Une copie du dossier a aussi été expédiée, pour analyse, à l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec.

Le 17 août 1987, l'évaluateur en chef de la Ville de Repentigny, M. Serge Locas, et trois autres associés sont devenus propriétaires du terrain situé dans le secteur nord-est de la rue Valmont, à Repentigny. L'un des associés est M. Gilles Barrette, un évaluateur rattaché à la firme Leroux, Beaudry, Picard et Associés, firme qui a fait plusieurs études et obtenus des contrats pour cette municipalité de la banlieue est, indiquent les conseillers de l'opposition.

Le 30 novembre 1987, le quatuor vendait ces terrains au prix de 225 000 $ à deux compagnies à numéros. La même journée, ce terrain voué à un vaste projet domiciliaire passait entre les mains de Mme Marie Dupuis et de M. Michel Côté pour 500 000 $.

Moins d'un mois plus tard, le 4 décembre 1987, une quatrième transaction, cette fois de 900 000 $, faisait de la compagnie 2533-1620 Québec Inc. la propriétaire de ces terrains. Le président en est M. Roger Mathon, le vice-président, M. Michel Côté, et la secrétaire, Mme Marie Dupuis, selon le dossier de l'opposition.

Par la suite, la Ville a acheté des lots voisins pour les verser dans sa réserve foncière. Or, en 1980, ces lots avaient été vendus 0,54 $ le pied carré mais la municipalité a dû les payer 1,90$ le pied carré.

L'article 3,05.03 de la loi mentionne qu'un évaluateur doit sauvergarder en tout temps son indépendance professionnelle et éviter toute situation où il sera en conflit d'intérêts.

«Un évaluateur est en conflit d'intérêts lorsqu'il évalue un bien ou un droit dans lequel lui-même possède, ou un de ses associés possède, un intérêt direct ou indirect, actuel ou éventuel.»

Le président du Parti municipal de Repentigny, M. Serge Morisette, précise que le but de cette formation politique n'est aucunement «d'accuser ou de mettre en doute l'intégrité ou le professionnalisme d'individus et de sociétés, mais bien de relater des faits qui, nous espérons, n'auront aucun effet sur la transparence qu'une administration municipale doit offrir à ses citoyens.»

C'est la deuxième fois en l'espace d'un mois que cette formation, représentée à l'hôtel de ville par deux conseillers, Mme Francine Larose et M. Réal Sauvé, intervient auprès de la Commission municipale du Québec.

Dans une première missive du 14 février, ces deux élus demandaient une enquête publique sur la vente d'un terrain (Galeries Rive-Nord) à la Nord Américaine Compagnie d'Assurance-Vie.

Mme Larose et M. Sauvé allèguent qu'une offre d'achat supérieure à celle des acheteurs avait été faite à la Ville de Repentigny qui l'a déclinée; que des clauses, dans le contrat de vente, n'ont pas été respectées mais qu'on a tout de même procédé à la vente en donnant une mainlevée partielle; que l'étude de circulation et d'accès aux lieux, commandée et payée par l'acheteur, n'a jamais obtenu l'assentiment du conseil municipal, ni même été présentée au conseil tel que stipulé dans le contrat de vente comme étant des conditions spéciales.

Ce terrain, affirment les conseillers municipaux, a été vendu à un prix nettement inférieur à la valeur réelle.

Montréal entreprend son grand nettoyage

■ La Ville de Montréal a entrepris hier le grand nettoyage de ses rues et 55 préposés au stationnement sillonnent les artères pour s'assurer que les restrictions saisonnières au stationnement, indiquées sur les panneaux, sont respectées. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 30 $.

L'an passé, ces préposés ont parcouru chaque jour 2000 kilomètres et distribué 2500 contraventions. Depuis 1989, la Ville a diminué de trois heures à une heure les restrictions au stationnement liées au nettoyage et à l'entretien des chaussées.

Ces restrictions pour le nettoyage printanier sont en vigueur du lundi au vendredi, y compris les jours fériés.

Chaque année, les 67 balais mécaniques parcourent 250 000 kilomètres pour nettoyer les rues de la municipalité qui s'étend sur 177 kilomètres carrés.

loto-québec

RÉSULTATS loto-québec

Banco

Tirage du 91-03-18

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

02	15	18	19	21
22	24	26	36	39
40	42	53	55	58
63	64	67	68	69

Prochain tirage: 91-03-20

T V A, le reseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'AIT ET LES PRODUITS LAITIERS présentent

Le Tour de l'Île

DIMANCHE 9 JUIN 1991, MONTRÉAL

4 000 BÉNÉVOLES DEMANDÉS



Dites oui au béné-vélo-volat

Participez, en direct, au plus grand rassemblement cycliste de la planète!

Le dimanche 9 juin, faites partie des 4 000 bénévoles enthousiastes du Tour.

Aucune expérience requise.

4 000 bénévoles pour encourager et encadrer 40 000 cyclistes, ça change le Tour de l'Île!

Cette année, les bénévoles du Tour sont éligibles à des prix de participation offerts par:

Canadian Tire — trois vélos Supercycle
Air Canada — deux paires de billets d'avion toute destination
Microserve — un ordinateur CLASSIC un lecteur interne de 1.4 Mo
Outdoor Gear Canada — des accessoires cyclistes

SI VOUS AIMEZ LA VÉLO-VIE, APPELEZ-NOUS AU:

(5 1 4) 8 4 7 - 8 6 8 7

Commanditaire officiel Canadian Tire — La Presse — CKAC 73AM — Radio-Canada Télévision

5 000 000 $

(Approximatif)

TIRAGE LOTTO 6/49 MERCREDI

loto-québec

Ça change pas le monde. Sauf que...

Des députés de Laval partent en guerre contre Paradis

Ces membres de l'Assemblée nationale font pression pour obtenir un nouveau pont et une usine d'épuration des eaux usées

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, a été prié, hier, de réviser ses devoirs et le premier ministre Robert Bourassa a été invité à utiliser son pouvoir discrétionnaire dans les projets de pont sur la rivière des Prairies et d'usine d'épuration des eaux usées que Laval veut obtenir.

Ces demandes n'ont pas été formulées par des membres de l'opposition mais plutôt par les députés libéraux Jean-Pierre Bélisle et Benoit Fradet, que *La Presse* a rencontrés. Ils parlaient au nom de leurs collègues libéraux de Laval, Lise Bacon (Chomedey), vice-première ministre, Jean Joly (Fabre) et Guy Bélanger (Laval-des-Rapides).

Pour MM. Bélisle (Mille-Iles) et Fradet (Fabre), les députés de Laval sont sur un «pied de guerre et prennent littéralement d'assaut le ministère de l'Environnement». A la lumière des propos recueillis, cette sortie publique fait suite à de sérieuses prises de bec en privé entre élus du même parti.

Hydro-Québec

Il est aussi question que d'autres députés libéraux de l'Est de Montréal et de la couronne nord se joignent à leurs collègues de Laval lors d'une importance conférence qui aurait lieu à Québec, mardi prochain. En 1987, 20 députés libéraux provinciaux de l'Est de Montréal, de Laval et de la région immédiate s'étaient prononcés en faveur de ce fameux pont.

Pour ce qui est du prolongement de l'autoroute 25 vers ce pont qui aboutirait dans l'est de l'île Jésus, le ministre Paradis a, selon les députés de Laval, «fait un abus de juridiction et de pouvoir» le 1er février dernier. Il précisait alors, dans une directive, le contenu de l'étude d'impact que devaient mener conjointement le ministère des Transports et Hydro-Québec, en imposant des conditions si sévères et d'une telle nature que l'ouvrage sera difficilement réalisable.

Le pont, selon le député de Mille-Iles, est une nécessité pour le développement du secteur est de Laval et pour compléter le système routier de la région métropolitaine. «Il aurait dû être réalisé il y a une vingtaine d'années», soutient-il.

Faisant face à de sérieux problèmes d'alimentation en électricité dans ce secteur en expansion, Hydro-Québec a même choisi de construire, en 1994, son nouveau poste de transformation à 313-25 kilovolts tout près du corridor de la future autoroute 25.

«Le ministre de l'Environnement, croit le député Bélisle, a fait une indigestion environnementale. Il s'agit là d'un abus de juridiction et de pouvoir sans précédent. Nous (les députés de Laval) utiliserons tous les moyens mis à notre disposition pour renverser cette décision.»

Parmi les solutions envisagées pour forcer le ministre Paradis à réviser ses positions, le député de Mille-Iles n'écarte pas la possiblité d'avoir recours aux tribunaux.

Montréal favorisée

Pour ces députés du gouvernement Bourassa, le ministre Paradis favorise trop Montréal et la Communauté urbaine de Montréal par rapport aux populations de Laval, Terrebonne, Mascouche, de l'Est de Montréal et d'ailleurs dans cette vaste région.

Les libéraux de Laval soulignent que les députés du Parti québécois de l'île de Montréal se sont tous opposés au prolongement de l'autoroute 25, comme le maire Jean Doré et le président de la CUM, Michel Hamelin l'avaient fait auparavant.

Quant à l'usine d'épuration, le député Fradet, parlant toujours au nom de ses collègues, trouve inacceptable que Laval, deuxième plus grande ville au Québec, n'ait pas encore complété son système de traitement des eaux usées. Il précise que le coût d'immobilisation de la station Lapinière (nom de l'usine projetée) est toujours estimé à 107 millions$. Sur ce dossier, le ministre Paradis garde le silence.

La différence de coût entre le raccordement à l'usine de la CUM et une nouvelle construction serait de cinq à six millions et, a déjà affirmé Mme Bacon, Laval profiterait d'une nouvelle technologie nettement supérieure à celle de l'usine montréalaise. Le député de Vimont a aussi souligné que les problèmes subis à l'usine de la CUM à l'été 1990 et plus récemment étaient loin d'être rassurants quant à sa capacité de traiter adéquatement les eaux usées provenant de Laval. «De plus, poursuit-il, l'usine de la CUM aura besoin d'ajout d'équipements pour pouvoir traiter les eaux usées de son territoire, principalement pour le raccordement de la partie sud, prévu en 1994.»

Ottawa approuve un projet d'assainissement des eaux de surface à l'aéroport de Dorval

■ Jean Corbeil, ministre fédéral responsable de l'île de Montréal, a annoncé hier l'approbation préliminaire d'un projet d'assainissement des eaux de surface à l'aéroport Dorval.

Chaque année, environ un million de litres de glycol rejoint des cours d'eau environnants. Le glycol est utilisé pour déglacer les avions, l'hiver, par mesure de sécurité.

Le glycol — un produit toxique — coule sur les pistes et rejoint les cours d'eau voisins. Il siphonne l'oxygène dans l'eau, ce qui affecte la vie aquatique.

La solution retenue comporte la construction, au coût de 10 millions, d'un bassin de rétention des eaux de surface, d'une station de pompage et d'un réseau de conduites connexes.

Les eaux seront détournées dans le collecteur de la Communauté urbaine de Montréal, a expliqué M. Youssef Sabeh, surintendant à l'environnement pour l'aéroport. Elles seront ensuite traitées à l'usine d'épuration des eaux usées de la CUM.

La ville de Lachine réclame des mesures depuis longtemps. La CUM aussi considérait l'aéroport comme l'un des pires pollueurs de l'île. Le glycol contamine le ruisseau Bouchard, le fossé Smith et le fleuve Saint-Laurent.

Une somme initiale de 673 000 $ a été avancée pour embaucher des experts-conseils et terminer cette année la préparation des plans préliminaires. Les travaux de construction devraient se terminer en 1994.

M. Sabeh a dit que le ministère des Transports a aussi embauché des consultants pour analyser les autres problèmes environnementaux provoqués par l'aéroport. «C'est un aéroport vieux d'une cinquantaine d'années, a-t-il dit. Nous craignons que des parties du terrain soient contaminées par des hydrocarbures ou des métaux.»

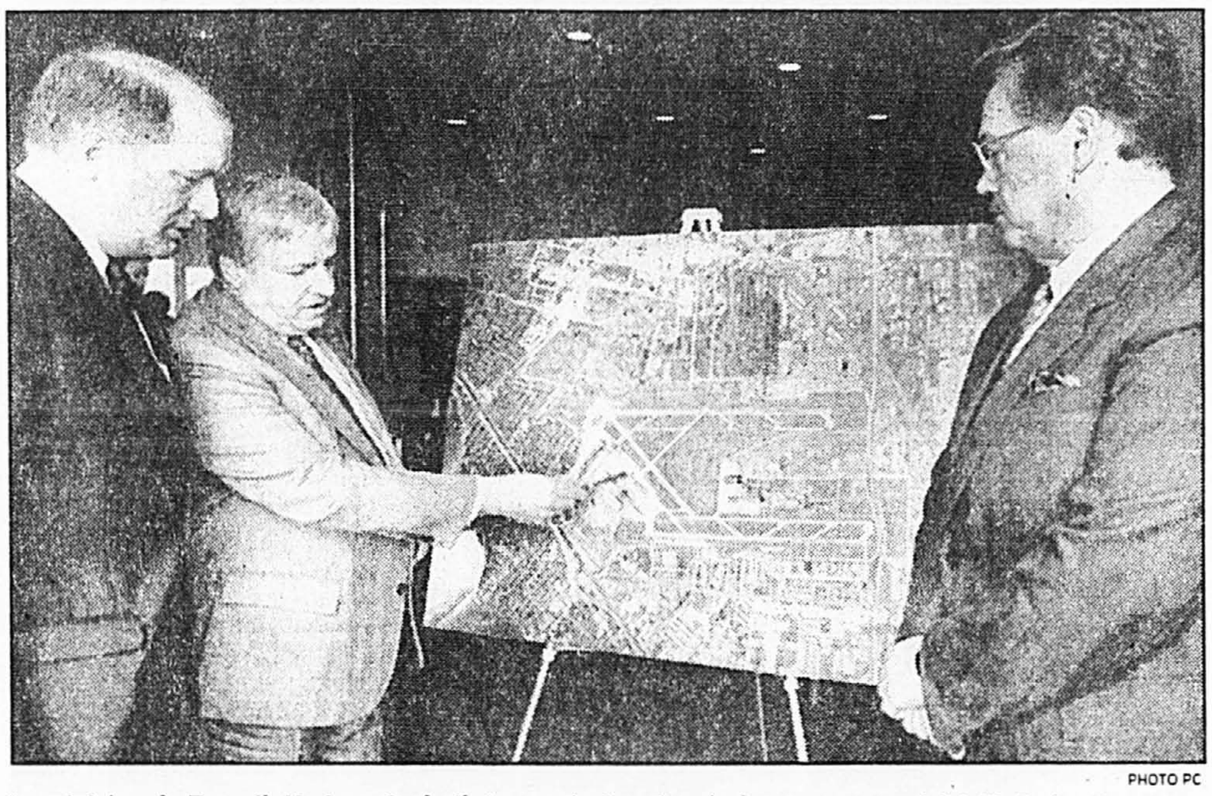


PHOTO PC

Le ministre du Travail, M. Jean Corbeil, (au centre), présente le nouveau projet à M. Peter Yeomans, maire de Dorval (à gauche), et à M. Jean-Marc Labelle, directeur général des Aéroports de Montréal.

Le prof de «massologie» invitait ses étudiantes à «sentir» son énergie...

Mircea Andriesanu est accusé d'agressions sexuelles et de fraude

YVES BOISVERT

■ L'enquête préliminaire d'un professeur de «massologie» accusé de huit agressions sexuelles et de 19 fraudes a débuté hier au Palais de justice de Montréal.

Mircea Andriesanu, 62 ans, a été accusé le 10 octobre d'avoir agressé huit de ses étudiantes à l'occasion de ses cours, d'en avoir fraudé 18 autres et d'avoir «fraudé le public».

Hier, devant le juge Jean Longtin, de la Cour du Québec, une jeune femme a expliqué comment M. Andriesanu s'y prenait.

Un jour qu'elle était à masser une autre étudiante, M. Andriesanu, a-t-elle dit, s'est approché d'elle et s'est assis à ses côtés. Il a ensuite passé sa main entre ses jambes, sous sa jupe. Elle s'est déplacée et il n'a pas insisté.

Une autre fois qu'elle «manquait d'énergie», M. Andriesanu s'est offert pour lui en transmettre un peu.

«M. Andriesanu disait que la partie de l'homme où il y a le plus d'énergie, c'est le pénis, 'surtout chez moi'», a-t-elle dit au juge.

Toujours est-il que ce jour-là, la femme de 31 ans s'est étendue comme le lui demandait son professeur, et a fermé les yeux selon ses directives.

Tandis qu'il lui mettait la main sur la vulve, il a pris la main de son étudiante et l'a mise à «l'endroit chez l'homme où il y a le plus d'énergie».

«Il me disait: 'est-ce que tu sens l'énergie'?

«Je lui ai répondu que ça ne m'excitait pas», a dit la femme, pleine d'assurance.

Une autre fois, le «massologue» lui aurait caressé un sein sans son consentement.

Outre ces attouchements qu'elle n'appréciait guère, l'étudiante se plaint de n'avoir pas reçu le nombre d'heures de cours prévu pour l'obtention d'un diplôme en «massologie». Elle a déposé une poursuite de 960 $ à la division des petites créances de la Cour du Québec contre son ancien professeur.

HONDA

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

185$ par mois*

Civic CX



#ED634 M

REGARDEZ ! :
Moteur 16 soupapes • Télécommande de la trappe d'essence • Banquette arrière à dossiers rabattables • Télécommande du hayon • Essuie-glace à 2 vitesses balayage intermittent • Chauffage à grand rendement et ventilateur à 4 vitesses • Rétroviseur gauche télécommandé • Pneus radiaux 4 saisons, ceinturés d'acier

285$ par mois*

Berline Accord LX



#CB754 M

REGARDEZ ! :
Moteur 16 soupapes • Rétroviseurs à télécommande • Colonne de direction réglable • Programmateur de vitesse • Chaîne AM/FM stéréo à syntonisation électronique, avec lecteur de cassettes, 4 haut-parleurs et antenne électrique • Sièges baquets avant entièrement inclinables • Serrures de sécurité aux portes arrière

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

*Basé sur un bail de 60 mois

Transport, préparation et taxes en sus

LES HONORABLES HONDA

AMOS Auto Carella (819) 732-3375
BLAINVILLE Honda de Blainville (514) 435-1122
BOUCHERVILLE Honda Boucherville (514) 449-5050
BROME OUEST Honda Auto Cito (514) 263-1289
BROSSARD Brossard Honda (514) 445-7161
CHAMBLY Honda la Seigneurie (514) 658-6699
CHÂTEAUGUAY Encore Honda (514) 698-1060
DOLLARD-DES-ORMEAUX Garage Civic (514) 683-5533
DRUMMONDVILLE Ctr. Honda Drummond (819) 477-8841
GATINEAU Chrétien Honda (819) 568-4646
GRANBY Les Autos F. Lambert (514) 378-9963
GRENVILLE Gagné Honda (819) 242-0111
HULL Lallier Auto (Hull) Inc. (819) 778-1444
ÎLE PERROT Rainville Honda (514) 453-8416
JOLIETTE Villeneuve Honda (514) 759-8155
LAFONTAINE Automobiles Nord Sud (514) 438-1273
LASALLE Honda de Lasalle (514) 364-1121
LAVAL SAINTE-ROSE Ste-Rose Honda (514) 625-1953
VIMONT Honda de Laval (514) 384-9444
LONGUEUIL Longueuil Honda (514) 679-4710
MONT-LAURIER Les Autos Bellem (819) 623-7341
MONTRÉAL-NORD Honda Gabriel (514) 327-7777
MONTRÉAL Honda de Sigi Ltée (514) 879-1550; Lallier Honda (Mtl.) (514) 337-2330
POINTE-AUX-TREMBLES Honda Pte-aux-Trembles 645-2791
MONT-ROYAL Excel Honda (514) 342-6360
OMERVILLE Boulevard Honda (819) 843-2090
REPENTIGNY Lallier Auto (Repl) Inc. (514) 581-7575
ROUYN L'ami Honda (819) 762-6565
SAINTE-AGATHE SUD Les Autos P.A. Leblanc (819) 326-1717
SAINT-EUSTACHE Hamel Honda (514) 491-0440
SAINT-HYACINTHE Autos Écon. Casavant (514) 774-1724
SAINT-JEAN Daigneault & Frère (514) 347-7567
SAINT-LÉONARD Lombardi Autos (514) 255-2222
SAINT-PIERRE-DE-SOREL Les Autos du Chenal (514) 742-5622
SHERBROOKE Econauto Honda (819) 566-5322
TERREBONNE Honda de Terrebonne (514) 477-0555
VAL D'OR Autoroute (819) 825-7838
VALLEYFIELD Yves Boutin Moteur (514) 373-2924

En bref

SUICIDE D'UN FORCENÉ

■ Un homme d'une quarantaine d'années a préféré se donner la mort plutôt que de se rendre aux policiers de la Communauté urbaine qui le soupçonnaient d'avoir agressé son ancienne compagne de vie. Le drame s'est produit vers 20 h dimanche, quand des enquêteurs du poste 53, dans l'est de Montréal, se sont pointés au domicile du suspect, rue René-Gauthier, à Varennes. A peine entrés dans l'immeuble d'appartements, et avant même d'avoir frappé à la porte, les policiers ont entendu une retentissante détonation. Ne prenant aucun risque, ils ont demandé l'aide de collègues de l'unité tactique (SWAT) qui ont trouvé le corps inerte de la victime. Un fusil de calibre .12 et des munitions se trouvaient à ses côtés. Quelques heures plus tôt, il aurait assailli son ex-amie qui demeure à Montréal. Cette dernière a porté plainte à la police de la CUM. Selon les enquêteurs, ce n'était pas la première fois qu'elle était prise à partie. C'est d'ailleurs ce qui avait amené les policiers montréalais à se rendre à Varennes. L'enquête dans cette affaire est maintenant menée par des agents de l'unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

SUS AUX VOLEURS

■ Un homme de 60 ans a chassé deux cambrioleurs de sa maison de Saint-Calixte, dimanche soir, en ouvrant le feu dans leur direction. Atteint au cou, l'un des suspects a été vite retracé dans un hôpital de Montréal. «On va le faire, le vieux», auraient murmuré les deux jeunes gens avant de s'introduire dans la maison du sexagénaire, ignorant sans doute qu'il avait encore l'oreille fine. Armé de sa carabine, le vieil homme les attendait évidemment de pied ferme. Quoique l'un d'eux ait été touché, les suspects ont réussi à prendre la fuite. Le blessé a été repris quelques heures plus tard à l'hôpital Saint-Luc (il s'était d'abord rendu à l'hôpital Saint-Michel), tandis que l'autre a été arrêté à son domicile du boulevard Rosemont, à Montréal. Ce dernier a comparu, hier, en Cour du Québec, à Joliette, sous des accusations d'introduction par effraction. Il en sera de même de son présumé complice dès qu'il aura obtenu son congé des médecins de l'hôpital Saint-Luc.

ACCIDENT FATAL

■ Un adolescent de 17 ans a été tué accidentellement d'un coup de feu en pratiquant le tir à la carabine, à l'arrière de la résidence de ses parents, à Carillon, près de Lachute, dans la région de l'Outaouais. Le jeune homme, dont l'identité n'a pas été révélée, et une amie s'exerçaient à tirer sur des boîtes de conserve lorsque celle-ci, en se retournant rapidement, l'a involontairement atteint d'une décharge de carabine de calibre .22. Le tragique événement s'est produit samedi après-midi. La victime est décédée peu après son arrivée à l'hôpital. L'enquête est menée par l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

CADAVRE REPÊCHÉ

■ Le corps du motoneigiste de 55 ans qui s'est noyé dimanche soir dans les eaux glacées du lac Saint-Pierre a été retrouvé hier vers 14 heures par les plongeurs de la Sûreté du Québec. M. Jean-Guy Gladu et sa femmes, résidant au bord du fleuve, à Saint-Barthélémy, revenaient de la pêche sur leur motoneige, suivi par deux autres motoneiges, quand la glace s'est brisé sur leur passage, vers 18 h 15.

CHUTE BRUTALE

■ Un maçon de 45 ans a été sérieusement blessé, hier, en tombant du troisième étage d'un immeuble en rénovation situé à l'angle des rues Garnier et Villeray, à Montréal. Debout sur des planches soutenues par un chariot élévateur, la victime dont on ignore l'identité pour l'instant, réparait la façade d'un édifice, à une trentaine de pieds de hauteur, lorsqu'il a perdu pied et chuté. L'ouvrier a été transporté à l'hôpital Jean-Talon, souffrant de multiples blessures et d'un violent choc nerveux. La CSST a ouvert une enquête.

L'anorak tout coton



On dit souvent que la forme d'un vêtement dépend de sa fonction. Or, celle-ci ne doit pas avoir préséance sur la beauté de la forme. Notre anorak tout coton réunit admirablement ces deux concepts.

Il est taillé à partir d'un coton gratté à 100 %, de première qualité, qui permet d'obtenir un fini des plus doux. Pour vous tenir bien au chaud, il présente un grand nombre de détails soignés : quatre poches robustes, col debout à doublure contrastée, cordons coulissants à la taille, et bord protecteur.

Si vous recherchez une veste de sport à la fois chaude et élégante, optez pour notre anorak tout coton. Offert en marine, doublure jaune, jaune-marine ou kaki-marine. Seulement chez Holt Renfrew.

Seulement 150 $...
Et seulement chez Holt Renfrew.

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310 • PLACE VILLE-MARIE, 866-2466
Tous les magasins ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 21 h, et les samedis jusqu'à 17 h

L'administration Doré en voie de créer une nouvelle société des installations scientifiques

GILLES GAUTHIER

■ L'administration Doré s'apprête à créer une nouvelle société paramunicipale regroupant le Jardin botanique, l'Insectarium, le Planétarium et peut-être le Biodôme, qui échapperont ainsi largement au contrôle des élus au conseil municipal.

Le comité exécutif serait sur le point d'adopter un budget de plus de 125 000 $ et d'autoriser la nomination d'un coordonnateur pour mettre sur pied cette nouvelle société des installations scientifiques. La Ville a déjà obtenu du gouvernement du Québec une modification à sa charte l'autorisant à créer un organisme de cette nature.

Le conseiller Sam Boskey de la Coalition démocratique de Montréal, parti d'opposition, note que les sociétés paramunicipales peuvent signer des contrats et même emprunter de l'argent sans passer par le conseil.

« C'est plus difficile de vérifier », ajoute-t-il, d'autant plus que les dirigeants de ces organismes ne comparaissent devant les commissions du conseil qu'une fois par année, au moment de l'étude du budget. Ce n'est qu'à ce moment également, de dire M. Boskey, qu'elles présentent un document sur leurs orientations et leurs budgets, document dont la qualité au chapitre de l'information varie grandement.

M. Boskey affirme qu'il a demandé récemment au comité exécutif la comparution de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) pour poser des questions sur l'achat par cette paramunicipale des terrains de Blue Bonnets et que cette requête a été refusée.

« Elles sont quasi autonomes et agissent de façon indépendante », poursuit-il, expliquant qu'elles doivent rendre compte de leurs gestes au comité exécutif et non au conseil.

Aéroport de St-Hubert: une gestion régionale serait plus rentable, selon un étude

GILLES ST-JEAN

■ À l'issue d'une étude faite par des spécialistes de Raymond, Chabot, Martin, Paré, le Conseil de l'aéroport de Saint-Hubert rejette l'hypothèse d'en assumer l'administration par le truchement d'une administration locale, parce que cela ne serait pas rentable.

Au cours d'une rencontre de presse, hier, le maire de Saint-Hubert, M. Pierre D. Girard, a indiqué que l'on pourrait plutôt opter pour se joindre à une administration régionale qui gérerait aussi les aéroports de Dorval et de Mirabel.

Rappelons que dans la foulée des privatisations mise de l'avant par le gouvernement fédéral, ce dernier tente de céder la gestion de ses aéroports à des administrations différentes tout en demeurant propriétaire. En conséquence, l'an dernier, Saint- Hubert, Saint-Bruno, Longueuil et Boucherville avaient formé un comité dans le but d'étudier l'opportunité de solliciter la gestion de l'aéroport de Saint-Hubert et mandaté RCMP pour comparer les bénéfices respectifs de différentes formules d'administration.

Il ressort de l'étude que des administrations locale ou régionale tireraient de plus grands revenus que Transports Canada de l'aéroport (612 000 $ contre 410 000 $ en 1990-91), mais qu'elles subiraient quand même des pertes: 1,9 million dans le cas d'une administration locale et 1,7 million dans le cas d'une administration régionale alors qu'Ottawa perd 2,3 millions.

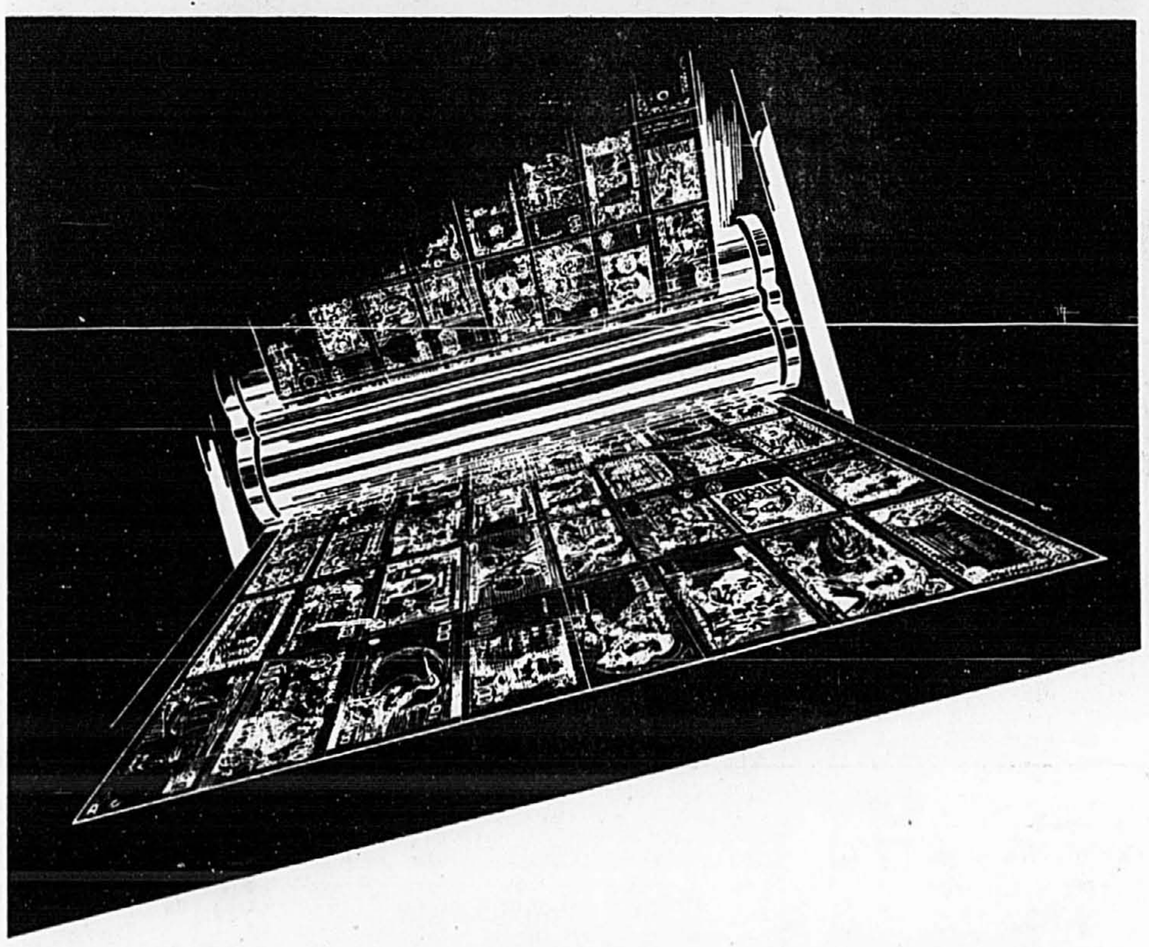
M. Girard a noté que le ministère des Transports a pris des mesures pour améliorer la rentabilité de l'aéroport en louant des terrains voisins qui lui appartiennent.

« Comme Ottawa est prêt à nous faire un bail négatif (en payant le gestionnaire plutôt que l'inverse), cela réduirait d'autant le prix à payer pour l'ADM (Aéroports de Montréal) qui pourrait ainsi s'occuper de Dorval, Mirabel et Saint-Hubert. De cette façon, il en coûterait même moins cher d'en prendre trois que deux », a-t-il souligné.



Ce soir

19h30
Chambres en ville
Pour ceux qui s'aiment, DES CHOIX DIFFICILES!



21h00
Le match de la vie
L'ARGENT: Le bonheur des uns, le malheur des autres!
Avec Claude Charron

CFTM

Les prix de la SAQ n'incluront plus la TPS ni la TVQ à partir du 1er avril

CONRAD BERNIER

■ En janvier dernier, avec l'imposition de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et de la taxe provinciale sur la vente (TVQ), la Société des alcools du Québec (SAQ) a décidé d'inclure ces deux taxes dans les prix affichés. Depuis, le prix indiqué sur la bouteille de vin ou d'alcool achetée dans une succursale de la SAQ couvre tout: prix de vente du produit, plus TPS, plus TVQ.

À partir du 1er avril prochain, le prix affiché, qui sera le même pour tous les types de clientèles de la SAQ, n'incluera plus ces deux taxes. Le prix indiqué sur l'étiquette sera le prix de vente, sans plus, et c'est le caissier qui ajoutera la TPS et la TVQ. Cela ne signifie donc pas que celles-ci vont disparaitre. Ces deux taxes, en effet, demeurent. En fait, c'est le prix étiqueté sur la bouteille qui changera pour tout le monde, de même que les modes de facturation et de perception des taxes pour certains types de clientèles !

Selon Claude Marier, vice-président aux affaires publiques de la SAQ, cette nouvelle façon de procéder ne changera strictement rien en termes de coûts pour le consommateur. Si l'on décide tout à coup de changer la formule appliquée depuis janvier, c'est pour trois raisons: on a compris que cette formule n'est pas pratique, et plus particulièrement pour certaines clientèles; on veut un prix affiché unique pour toutes les clientèles; on veut aussi éliminer de la paperasse et, du coup, simplifier les procédures comptables de certaines de ces clientèles.

La SAQ approvisionne, en effet, plusieurs types de clientèles. D'abord, celle que composent ces centaines de milliers de citoyens qui vont, à des fins de consommation personnelle, s'approvisionner eux-mêmes dans une succursale de la SAQ. Celle clientèle est la seule qui paie tout de suite, et qui paiera toujours tout de suite, sans aucune possibilité de remboursement, la TPS et la TVQ. Et, dans le cas de cette clientèle, c'est la SAQ qui perçoit ces taxes, remettant à Ottawa la TPS et à Québec la TVQ.

Les autres clientèles de la SAQ sont les restaurateurs et les hôteliers, les épiceries et les dépanneurs, plus ses 120 agences réparties à travers le Québec.

Toutes ces autres clientèles paient aussi la TPS, mais peuvent se la faire rembourser. Bien plus, comme elles sont des intermédiaires entre le fournisseur et le consommateur, elles doivent charger la TPS et la TVQ à leurs clients et en remettre les montants aux gouvernements concernés.

La formule utilisée depuis janvier compliquait abusivement la facturation globale et la perception des taxes. A partir du 1er avril, une formule plus simple, qui tient d'abord à un prix affiché unique pour tous, règle ces problèmes.

Quoi qu'il en soit, les vins et les alcools sont de plus en plus chers. Une clientèle riche s'approvisionne sans heurt ni remords des meilleurs produits. Aux radicaux qui disent: «les bons vins pour les riches, la piquette pour les pauvres, et de la piquette de plus en plus chère et taxée, mais de la piquette!», la SAQ répond: «ce n'est pas tout-à-fait vrai, et ce que vous appelez piquette, c'est du vin correct». D'ailleurs, entre les deux, il y une gamme d'excellents produits à des prix relativement raisonnables.

«Ce qui fait augmenter le prix des vins, explique Claude Marier, c'est le fournisseur, le taux de change, les frais de transports et, bien sûr...les taxes... La SAQ, fondamentalement, n'y peut pas grand-chose. Par contre, les exigences des fournisseurs ne peuvent pas être illimitées, même pour les meilleurs produits. Des fournisseurs trop voraces s'éliminneraient eux-mêmes du marché...»

INFOS HITACHI

PRODUITS DE PERFORMANCE EXCEPTIONNELLE...
...À 6 MOIS SANS INTÉRET!*

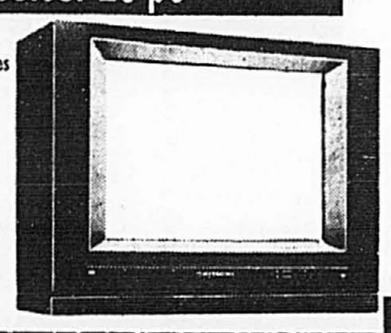
PT-46001 Ultravision 46 po
Enfin une projection claire et nette
- Définition horizontale de 825 lignes
- Clarté de 540 pieds - Lambert
- Réception stéréophonique
- Trois types d'ambiophonie ("Dolby Surround Sound")
- Télécommande "Genius" programmable
- Affichage des menus à l'écran
3 699$



TT-88041 Télécouleur 33 po
Télécouleur de style moniteur
- Définition horizontale de 700 lignes
- Télécommande Vidéo Brain II
- Système sonore super grave
- Système à haute définition
- Affichage des menus à l'écran
1 999$



TE-67201 Télécouleur 28 po
Télécouleur de style moniteur
- Définition horizontale de 500 lignes
- Réception stéréophonique et ambiophonie
- Télécommande préréglée Vidéo Brain I
- Affichage des menus à l'écran
999$



HITACHI
Performance exceptionnelle

SATISFACTION TOTALE 30 JOURS PRIX GARANTIS

* Vous payez votre facture 6 mois après votre achat et cela sans intérêt. Financement disponible jusqu'à 2 500,00$.

LA BOUTIQUE ÉLECTRONIQUE

Montréal 6380, St-Hubert 272-7441
Laval 1679, St-Martin Ouest 687-7500
St-Léonard 6175, Métropolitain Est 321-2231

Cours de fine cuisine
familiale de base par Henri Bernard

PRINTEMPS 91
Recettes et techniques clés en 9 cours — 1 par semaine.
débutant par un cours d'initiation avec repas.
Au choix: 25-26 mars, 2-3 avril.
TÉL.: 843-6481
Permis d'enseignement CP0304

Institut Culinaire Henri Bernard
3942, rue Saint-Denis
bureau 1, Montréal
H2W 2M2

Enfouissement de déchets toxiques: GM condamnée à une amende de 14 millions $

AP et AFP

BUFFALO, New York

■ General Motors et deux entreprises américaines spécialisées dans l'élimination des déchets ont été condamnés par l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis à des amendes totalisant 35 millions de dollars, pour avoir enfoui des déchets contenant une forte dose de produits cancérigènes, a-t-on appris hier de source officielle.

Selon l'EPA, ces déchets, qui ont été enfouis dans l'État de New York ainsi qu'en Alabama et dans l'Ohio, auraient dû être incinérés.

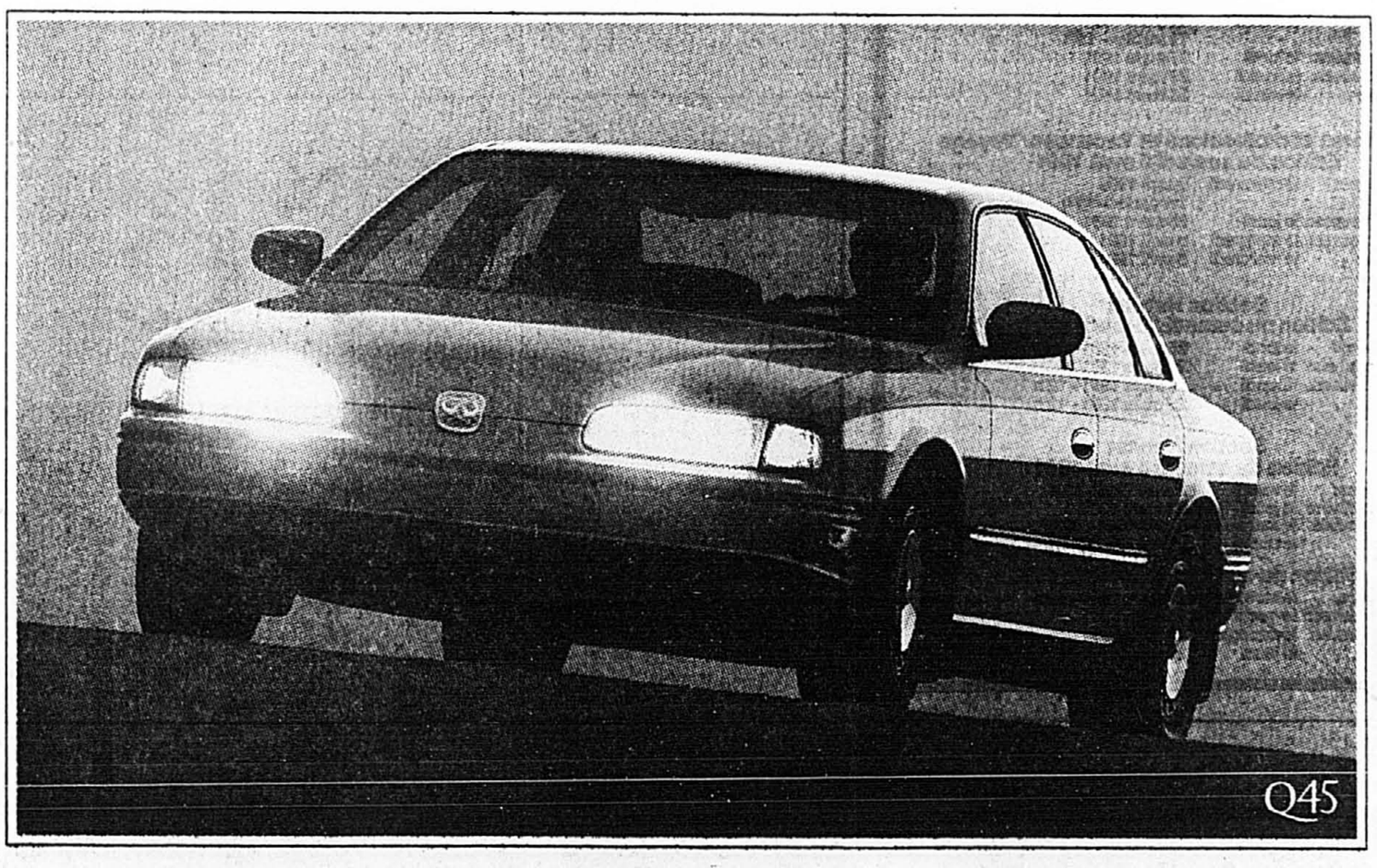
Une usine de General Motors à Massena, près de la frontière canadienne, à environ 120 km de Montréal, a produit quelque 30000 tonnes de déchets contenant une grande quantité de biphényles polychlorés, a indiqué l'EPA. Deux sociétés, CWM Chemical Services et Cecos International, les ont enterrés dans les trois États.

L'EPA a infligé une amende de 14,1 millions de dollars à GM pour avoir produit ces déchets, de 14,1 millions à Cecos et de 7 millions à CWM pour la portion de ces déchets enterrée dans l'État de New York. Melissa Jaeger, porte-parole de l'EPA, a ajouté que les filiales de Cecos et CWM dans l'Ohio et l'Alabama risquaient elles aussi des amendes pour avoir accepté une partie des déchets; elles n'ont pas été incluses dans la décision rendue hier, a précisé Mme Jaeger, parce qu'elles ne dépendent pas de la juridiction du bureau de New York de l'EPA.

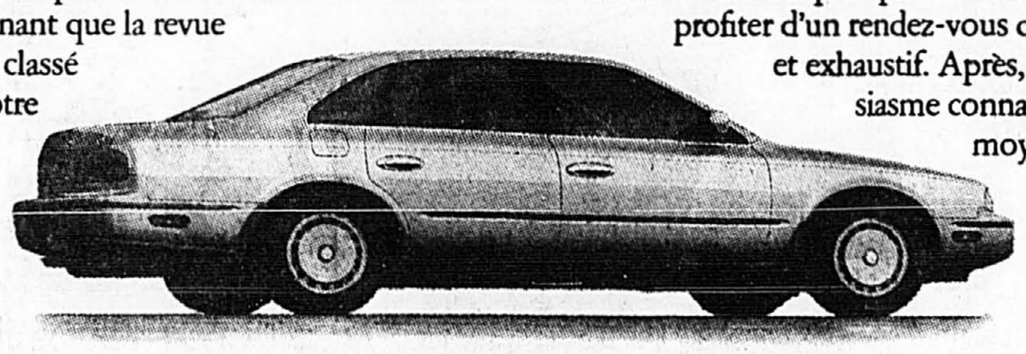
Mme Jaeger a fait savoir que les amendes décrétées hier pourraient être réduites «si les entreprises en question s'engageaient à prendre des mesures dont l'environnement pourrait bénéficier». Elles peuvent par ailleurs demander à être entendues devant un juge de droit administratif, si elles pensent n'avoir rien fait de répréhensible. Des responsables de General Motors et de CWM ont d'ores et déjà mis en doute les conclusions de l'EPA.

Les déchets de GM contenaient plus de 500 parties de biphényles polychlorés par million. Des déchets contenant une telle concentration de ces produits, autrefois largement utilisés comme agents de refroidissement mais dont l'usage est très limité depuis 1979, doivent être incinérés aux termes de la loi.

L'EXPRESSION JUSTE.



Intensité des performances, luxe absolu, exaltation suprême, voilà des sensations que procure l'Infiniti auxquelles les mots seuls ne peuvent rendre justice. Pour les apprécier, il faut prendre le volant. Optimiser votre plaisir de conduire, tel était notre objectif, dès la conception des automobiles de luxe Infiniti. Pas étonnant que la revue *Road & Track* ait classé l'Infiniti Q45, notre performante berline de luxe, parmi les dix meilleures voitures au monde et la meilleure dans sa catégorie.



Si vous n'avez pas encore conduit une automobile Infiniti, nous vous proposons une expérience inoubliable. Il suffit de communiquer avec le concessionnaire Infiniti le plus près de chez vous, pour profiter d'un rendez-vous d'essai prolongé et exhaustif. Après, votre enthousiasme connaîtra de nouveaux moyens d'expression.

ROAD & TRACK 10 BEST CARS IN THE WORLD

INFINITI MD

Une création Nissan

MERIDIEN INFINITI
4000 ouest, rue Jean-Talon
Montréal, Québec
731-7977

Une dame est condamnée à 600$ d'amende pour avoir hébergé 146 hamsters

■ L'ex-notaire Jeanine Potvin a été condamnée à 600$ d'amende pour avoir hébergé pas moins de 146 hamsters dans son luxueux condo de l'île des Soeurs. Le juge Gilles Cadieux, de la Cour municipale de Verdun, a imposé cette amende à Mme Potvin la semaine dernière. Cette dernière avait enfreint par son amour des animaux le règlement municipal inrterdisant de posséder plus de deux animaux.

Les hamsters étaient répartis dans une cinquantaine de cages un peu partout dans son appartement de cinq pièces. Les inspecteurs de la ville avaient eu vent de la présence de cette colonie de hamsters dans le condo de Mme Potvin, et avaient effectué une descente, à la mi-février. Mme Potvin, cependant, a pu garder ses deux chats.

L'avocat de la ville, Me Bernard Synnott, a en outre obtenu la permission du juge pour «disposer» des petites bêtes, qui sont présentement détenues aux frais de l'administration municipale à la SPCA. Si Mme Potvin n'interjette pas appel dans les 30 jours, les animaux seront tués.

Mme Potvin, une dame dans la quarantaine qui ne pratique plus le droit depuis deux ans, avait gardé les deux hamsters de sa soeur en mai 1989. Depuis, ils s'étaient multipliés sans qu'elle ne se convainque de s'en débarrasser.

La Presse

DATES ET HEURES DE TOMBÉE POUR

LA PÉRIODE DE PÂQUES

DU 29 MARS AU 6 AVRIL 1991

Veuillez prendre note que *La Presse* ne sera pas publiée le Vendredi saint (29 mars 1991) et le lundi de Pâques (1er avril 1991)

Édition du samedi 30 mars 1991

Réservation d'espace:	le mercredi	27 mars 1991 - 12 h
Annonces avec épreuves:	le mardi	26 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le jeudi	28 mars 1991 - 12 h
Corrections finales:	le jeudi	28 mars 1991 - 12 h

Édition du mardi 2 avril 1991

Réservation d'espace:	le mercredi	27 mars 1991
Annonces avec épreuves:	le mardi	26 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le jeudi	28 mars 1991 - 12 h
Corrections finales:	le jeudi	28 mars 1991 - 12 h

Édition du mercredi 3 avril 1991

Réservation d'espace:	le jeudi	28 mars 1991
Annonces avec épreuves:	le jeudi	28 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le mardi	2 avril 1991
Corrections finales:	le mardi	2 avril 1991

Édition du jeudi 4 avril 1991

Réservation d'espace:	le mardi	2 avril 1991
Annonces avec épreuves:	le jeudi	28 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le mercredi	3 avril 1991
Corrections finales	le mercredi	3 avril 1991

Sections Arts et lettres et Restaurants
Édition du samedi 30 mars 1991

Réservation d'espace:	le mercredi	27 mars 1991 - 12 h
Annonces avec épreuves:	le mardi	26 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le jeudi	28 mars 1991
Corrections finales:	le jeudi	28 mars 1991

Sections Carrières et professions et Vacances/Voyage
Édition du samedi 30 mars 1991

Réservation d'espace:	le mardi	26 mars 1991 1er cahier - 13 h
Annonces avec épreuves:	le lundi	25 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le mardi	26 mars 1991
Corrections finales:	le mardi	26 mars 1991

Sections Carrières et professions et Vacances/Voyage
Édition du samedi 6 avril 1991

Réservation d'espace:	le mercredi	3 avril 1991 1er cahier - 13 h
Annonces avec épreuves:	le jeudi	28 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le mercredi	3 avril 1991
Corrections finales:	le mercredi	3 avril 1991

Section Habitat
Édition du samedi 30 mars 1991

Réservation d'espace:	le lundi	25 mars 1991 - 12 h
Annonces avec épreuves:	le jeudi	28 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le lundi	25 mars 1991 - 12 h
Corrections finales:	le lundi	25 mars 1991 - 12 h

Section Habitat
Édition du samedi 6 avril 1991

Réservation d'espace:	le mardi	2 avril 1991 - 12 h
Annonces avec épreuves:	le jeudi	28 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le mardi	2 avril 1991 - 12 h.
Corrections finales:	le mardi	2 avril 1991 - 12 h

Édition du dimanche 31 mars 1991

Réservation d'espace:	le mercredi	27 mars 1991 - 12 h
Annonces avec épreuves:	le mardi	26 mars 1991
Annonces sans épreuves:	le mercredi	27 mars 1991
Corrections finales:	le jeudi	28 mars 1991

Nos récents succès ne sont pas passés inaperçus.


LA PRESSE, MONTREAL, MERCREDI 6 MARS 1991

Chute des ventes d'autos, sauf chez Chrysler

Les ventes de véhicules

sultats negatifs en disant que l'ef- fet bénéfique de la TPS avait été tres bref. La récession et l'incerti- tude quant à l'issue du conflit dans le golfe Persique ont aussi Suisse, a-t-il dit.

dues en février 1990. Pour les deux premiers mois de l'année, GM a vendu 37 126 voitures, un déficit de 5,8 p. cent par rapport à la même période l'an

Le portrait est tout différent pour Chrysler Can

PRÉPAREZ



DU 29 MARS AU

SALON VACANCES ET LOISIRS D'ÉTÉ

Découvrez toutes les régions du Québec, l'Ontario et la côte Est
Profitez des forfaits avantageux
Réservez vos places pour les théâtres d'été présentés par INTAIR
Informez-vous sur les nouvelles destinations
Assistez aux conférences et spectacles à la place d'animation FORD

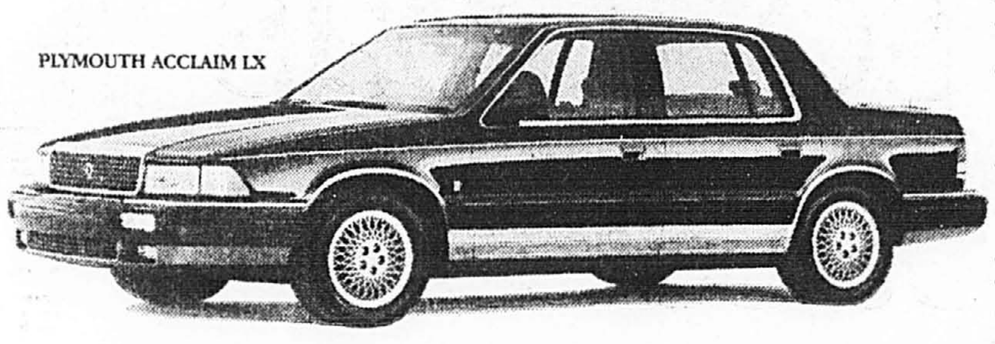
MAGASINEZ VOS VACANCES À MEILLEUR PRIX **8,00$**

Gouvernement du Québec
Ministère du tourisme

UN ÉVÉNEMENT PROMEXPO CFTM CKAC 73AM La Presse

Facile à comprendre !

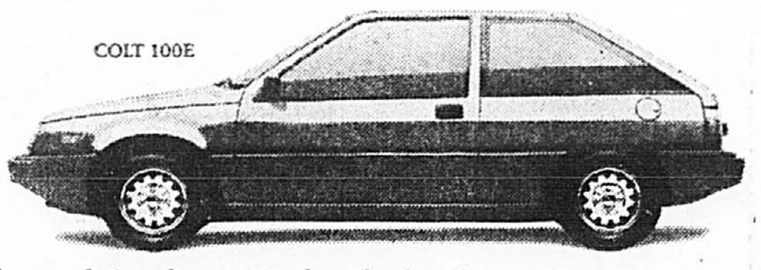
PLYMOUTH ACCLAIM LX



Dodge Spirit / Plymouth Acclaim
- garantie de 7 ans / 115 000 km sur le groupe motopropulseur †
- 9,5 litres / 100 km (30 mpg) en ville ; 6,3 litres / 100 km (45 mpg) sur l'autoroute***
- radio AM / FM stéréo et rétroviseurs jumelés à contrôle manuel
- servodirection
- moteur V-6 de 3,0 litres en option

À partir de
12 425 $*
— 750 $ de remise**
= 11 675 $*
Vous pouvez choisir un taux de crédit offert par le fabricant plûtot que la remise en argent.**

COLT 100E



Colt 100E
- moteur 4 cylindres de 1,5 litres
- conduite économique
- de l'espace pour 5 passagers
- garantie de base de 3 ans / 60 000 km ††

À partir de
7 723 $*
— 750 $ de remise**
= 6 973 $*
Vous pouvez choisir un taux de crédit offert par le fabricant plûtot que la remise en argent.**

Plymouth Sundance / Dodge Shadow (ensemble 22D)
- boîte-pont automatique et climatiseur
- 47 caractéristiques standard
- moteur à injection électronique
- servodirection et servofreins
- modèle 4 portières vedette de Chrysler

À partir de
11 560 $*
— 750 $ de remise**
= 10 810 $*
Vous pouvez choisir un taux de crédit offert par le fabricant plûtot que la remise en argent.** Cette offre ne s'applique pas sur la Shadow décapotable et les modèles 'S'.

DODGE SHADOW



Dodge Dakota
- garantie de 7 ans / 115 000 km sur le groupe motopropulseur †
- extérieur redessiné pour 1991
- freins anti-blocage standard sur les roues arrières
- radio AM / FM stéréo
- moteur V-8 à injection électronique de 5,2 litres en option

À partir de
10 255 $*
— 750 $ de remise**
= 9 505 $*
Vous pouvez choisir un taux de crédit offert par le fabricant plûtot que la remise en argent.**

DAKOTA SPORT



PLYMOUTH SUNDANCE 'S'



Plymouth Sundance 'S' / Dodge Shadow 'S'
- boîte-pont automatique sans frais
- moteur 4 cylindres de 2,2 litres à injection électronique
- hayon pratique et siège arrière repliable
- conduite économique
- voiture complète avec 35 caractéristiques standard

Modèle 5 rapports à partir de
8 995 $*
— 500 $ de remise**
= 8 495 $*
Boîte-pont automatique offerte sans frais en remplacement de la remise en argent.

Jusqu'au 31 mars 1991, c'est le temps ou jamais de profiter des meilleures offres en ville sur ces modèles et sur d'autres véhicules Chrysler.
Tous les détails chez les concessionnaires.

* Prix de détail suggéré par le fabricant pour les modèles de base excluant taxes, assurance et immatriculation. Frais de transport en sus : Spirit / Acclaim (525 $), Colt 100E (390 $), Sundance / Shadow (400 $), Dakota (400 $). Quantités limitées. Il se peut que les concessionnaires aient à commander ou à échanger. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher.
** Ces offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à une approbation de Chrysler Crédit Canada ltée. Les frais de transport, d'immatriculation, d'assurances, de préparation ou autres et les taxes sont en sus. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules achetés doivent être livrés à partir du stock actuel des concessionnaires, du 16 janvier 1991 au 31 mars 1991. Seule l'offre de remise en argent est applicable dans le cas des véhicules loués à long terme à des particuliers.
*** Le Guide de consommation de carburant de Transports Canada 1991. Le kilométrage peut varier légèrement.
† Garantie limitée de 7 ans ou 115 000 kilomètres sur le groupe motopropulseur.
†† Les modèles importés sont couverts en vertu d'une garantie de base de 3 ans ou de 60 000 kilomètres. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.
††† Offre de remise en argent d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. En vigueur du 16 janvier 1991 au 31 mars 1991, à partir du stock actuel des concessionnaires. Seule l'offre de remise en argent est applicable dans le cas des véhicules loués à long terme à des particuliers.

Dodge · Camions Dodge · CHRYSLER

L'AVANTAGE CHRYSLER

Profitez-en chez les concessionnaires Chrysler du Québec.

Plymouth · Camions Dodge · CHRYSLER

Des concours reliés à l'abus des drogues au Salon de la jeunesse

Presse Canadienne

■ La majorité des concours, au prochain Salon international de la jeunesse, ont à voir avec la prévention de l'abus des drogues et la réhabilitation.

«Les jeunes sont directement concernés, directement sollicités», a rappelé hier Ginette Flynn, présidente du salon dont la 12e édition aura lieu du 5 au 14 avril, à l'aréna Maurice-Richard.

Suivant leur milieu de vie, entre un et quatre jeunes gens sur 10 au Québec s'intoxiquent avec des drogues ou abusent de l'alcool, a précisé pour sa part Michel Laporte, porte-parole du gouvernement du Québec.

L'objet de certains concours aura une diffusion. Par exemple les murales gagnantes seront installées en des endroits passants, à Montréal et Québec, alors que les dessins seront reproduits sur des autobus de Montréal, Laval, la rive-sud métropolitaine et Québec.

Pour la première fois, une chaine de télévision collabore à un des concours. Le dimanche 7 avril, Télé-Métropole et le réseau TVA diffuseront une émission enregistrée la veille au salon, avec Marie-Soleil Tougas, Gilles Payer, Michel Courtemanche et Julie Masse.

Une étudiante en communications a déjà décroché un emploi d'été d'assistante réalisatrice à TM. Quant au journalisme écrit, le gagnant à déterminer travaillera dans un hebdomadaire de sa région.

L'entrée au salon reste à 5 $ cette année, signale Mme Flynn, le concours d'un commanditaire permettant d'absorber la TPS et de prévoir un rabais. Le salon est financé pour un tiers par des subventions, un tiers par les commanditaires et le reste notamment par les guichets, le budget global approchant 1 million.

Environ 35 pour cent des entrées sont le fait de groupes scolaires, précise la porte-parole Jo-Anne Héroux, une bonne part d'entre eux venant des régions. Le salon de 1990 avait accueilli 152 700 visiteurs.

L'ordinateur va bientôt pouvoir comprendre quand on lui parle

■ Bête et méchant, l'ordinateur? De moins en moins bête, en tout cas. Bientôt, il va pouvoir comprendre quand on lui parle. Le domaine de la reconnaissance de la parole par l'ordinateur a fait des pas de géants depuis dix ans, grâce entre autres à un de ses artisans chevronnés, M. Matthew Lennig, qui vient de recevoir un prix de 5000 $ de Telecom Canada.

M. Lennig, chef des services interactifs pour Recherches Bell-Northern, a mis au point, avec une équipe de six ingénieurs et scientifiques de l'Institut national de la recherche scientifique en télécommunications et du Centre RBN, une technologie de reconnaissance de la parole nommée «Reconnaissance de vocabulaire flexible (RVF)».

La technologie RVF permet à un usager du téléphone de communiquer verbalement avec un service informatisé. Elle peut reconnaître un vocabulaire de 1000 à 2000 mots, avec un taux de précision assez élevé.

«Notre équipe est la première au monde à appliquer une approche phonémique à la reconnaissance d'un certain vocabulaire», indique M. Lennig.

Les applications de cette technologie peuvent donner naissance à un service 800 amélioré qui permettrait à la personne qui appelle de choisir verbalement la division d'une entreprise.

Il existe d'autres applications comme un système d'information des arrivées et des départs pour les compagnies aériennes, puisque l'appareil peut reconnaitre les noms des villes de départ et d'arrivée. L'assistance annuaire peut également être informatisée, si l'ordinateur reconnait le nom de la ville et le nom de l'entreprise.

La langue française et la langue anglaise sont chacune composées de quelque 40 sons fondamentaux ou phonèmes. Un très grand vocabulaire peut donc être défini pour toute application, simplement en inscrivant dans le logiciel la transcription phonémique des mots.

Carrier

SUPER AUBAINE

Faites installer une



THERMOPOMPE-CLIMATISEUR
Carrier très efficace
À
PRIX INCROYABLEMENT BAS
- pas de sous-traitants - service 24 h
- réduction coûts d'électricité

Nous vendons moins cher que n'importe qui

ESTIMATION GRATUITE

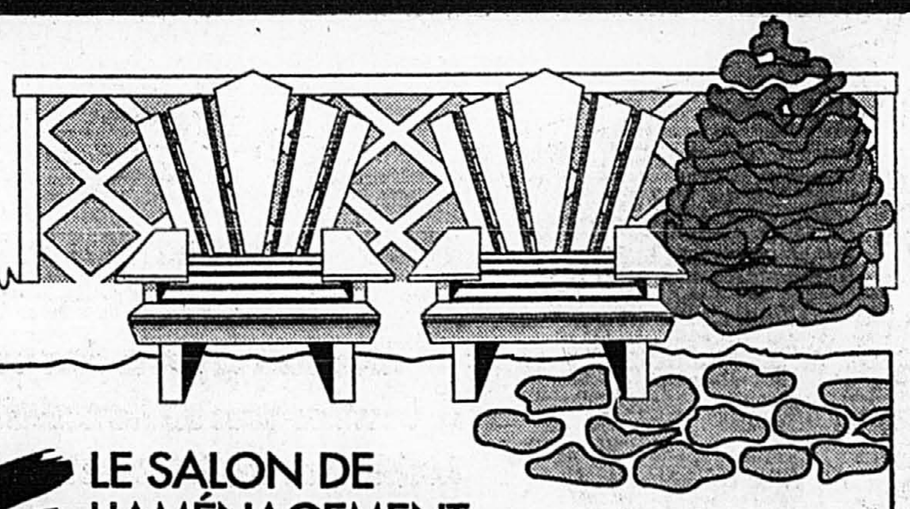
S & S CONVERSIONS
6009, rue Saint-François 337-7210 Saint-Laurent

VOTRE ÉTÉ

1ER AVRIL 1991

AU PALAIS DES CONGRÈS

POUR VISITER LES 2 SALONS



LE SALON DE L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Profitez des supers spéciaux
piscines, patios, meubles, accessoires de jardin

Voyez les magnifiques
aménagements paysagers et consultez les experts en horticulture, jardinage, rocailles, fontaines, produits d'entretien et plus.

Inspirez-vous des fabuleux jardins
jardins chinois, jardins d'eau, jardins de façade, petite cour de ville, jardins écologiques, jardins patios.

PROFITEZ DES SUPERS RABAIS SALON

CJAD 800 STEREO

SORTIE METRO PLACE D'ARMES

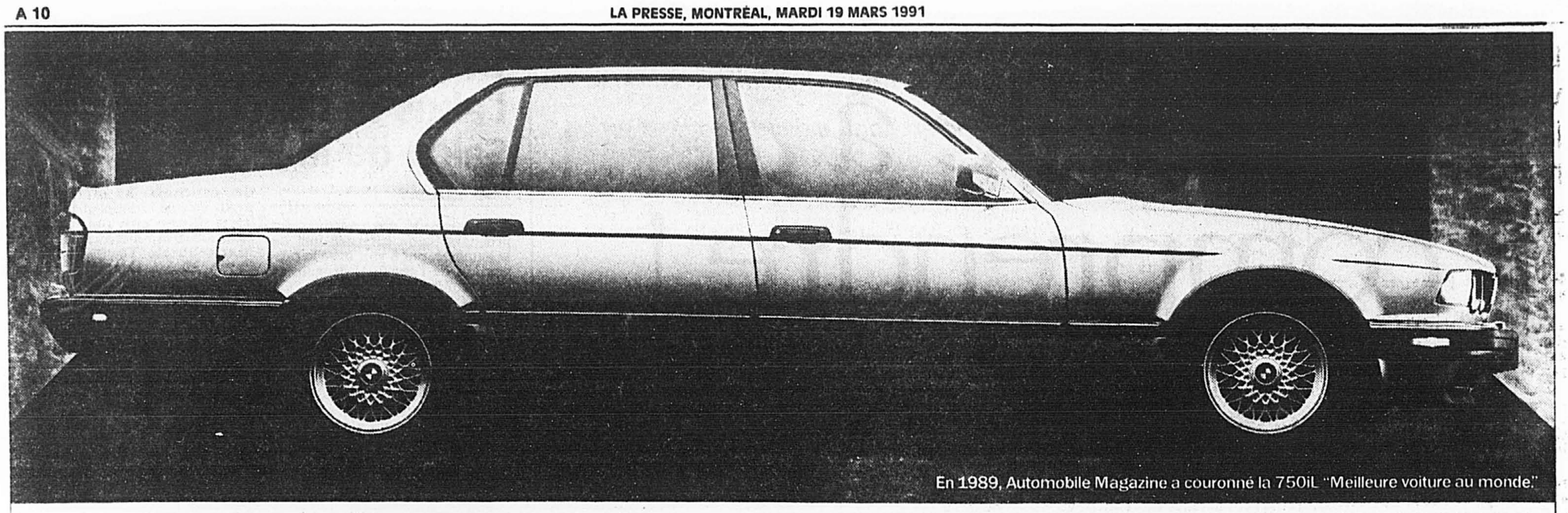
HEURES D'OUVERTURE:
Vendredi 11h à 22h
Samedi et dimanche: 10h à 22h
Lundi: 10h à 19h

PRIX D'ENTRÉE
Admission générale: 8,00$
Etudiants et âge d'or: 6,00$
Enfants (moins de 12 ans): 3,00$

Les guichets ferment 1 heure avant la fermeture du salon

CENTRE CITADELLE

BOTANIX



En 1989, Automobile Magazine a couronné la 750iL "Meilleure voiture au monde."

LA 750iL A ÉTÉ PROCLAMÉE "MEILLEURE VOITURE AU MONDE". NOUS EN SOMMES FIERS. ENCORE UNE FOIS!

Sans doute avez-vous remarqué diverses annonces dans lesquelles une voiture a été nommée par un journal spécialisé "meilleure de sa catégorie", ou "meilleure compacte", ou "une des dix meilleures voitures de l'année", et ainsi de suite.

Il est agréable de recevoir de tels compliments des revues spécialisées. Elles ont classé la BMW 750iL dans une catégorie à part. Car and Driver Magazine vient justement de proclamer la 750iL "meilleure berline au monde". Vous avez une impression de déjà vu? Rien de plus normal. L'an dernier, Automobile Magazine a nommé la 750iL "meilleure voiture au monde".

Vous n'avez plus de temps à perdre, car seulement 100 voitures seront offertes au Canada en 1991.

Nous avons écrit un livre expliquant pourquoi cette voiture luxueuse de haute performance reçoit autant d'éloges: le Manuel de l'usager qui se trouve dans chaque BMW. Vous n'avez qu'à le feuilleter pour apprécier le raffinement des détails qui fait de la 750iL une voiture si rapide et si sécuritaire. Tout est pensé pour permettre de grandes performances même dans les pires conditions routières.

Au delà du grand luxe, cette voiture couronnée la «meilleure berline au monde» est également une des plus sécuritaires. Nous pouvons fabriquer sur demande une 750iL pour votre plus haut degré de sécurité. Par exemple, nous offrons le système de contrôle automatique de stabilité et de la traction (ASC+T), qui procure une maniabilité et une sécurité accrue permettant de braver les intempéries. Le système de suspension avec amortisseurs à régulation électronique EDC veille au confort des occupants par sa douceur de roulement, peu importe l'état des routes.

Voici une voiture vraiment confortable. Sièges avant chauffants pour rendre les nuits froides plus agréables. Plusieurs autres aménagements vous facilitent la vie, tels un support lombaire réglable sur sièges avant, un volant inclinable électrique, un appui-tête règlable à commande électrique sur sièges arrière.

Et toute une mémoire! La 750iL garde en mémoire les différents réglages du siège, du volant et des rétroviseurs. Vous êtes ainsi assuré qu'à chaque fois, votre 750iL sera parfaitement adaptée à vos besoins.

Comme toutes les BMW, la 750iL fait beaucoup plus que d'assurer votre confort et votre sécurité. Elle comble vos moindres désirs.

De plus, elle prend aussi un soin particulier de l'environnement. Un système de ventilation filtre l'air extérieur avant son entrée dans l'habitacle. Respirez. Un pur plaisir! Et chacun peut respirer encore mieux puisque la 750iL satisfait aux normes d'émissions les plus rigoureuses au monde, celles de la Californie.

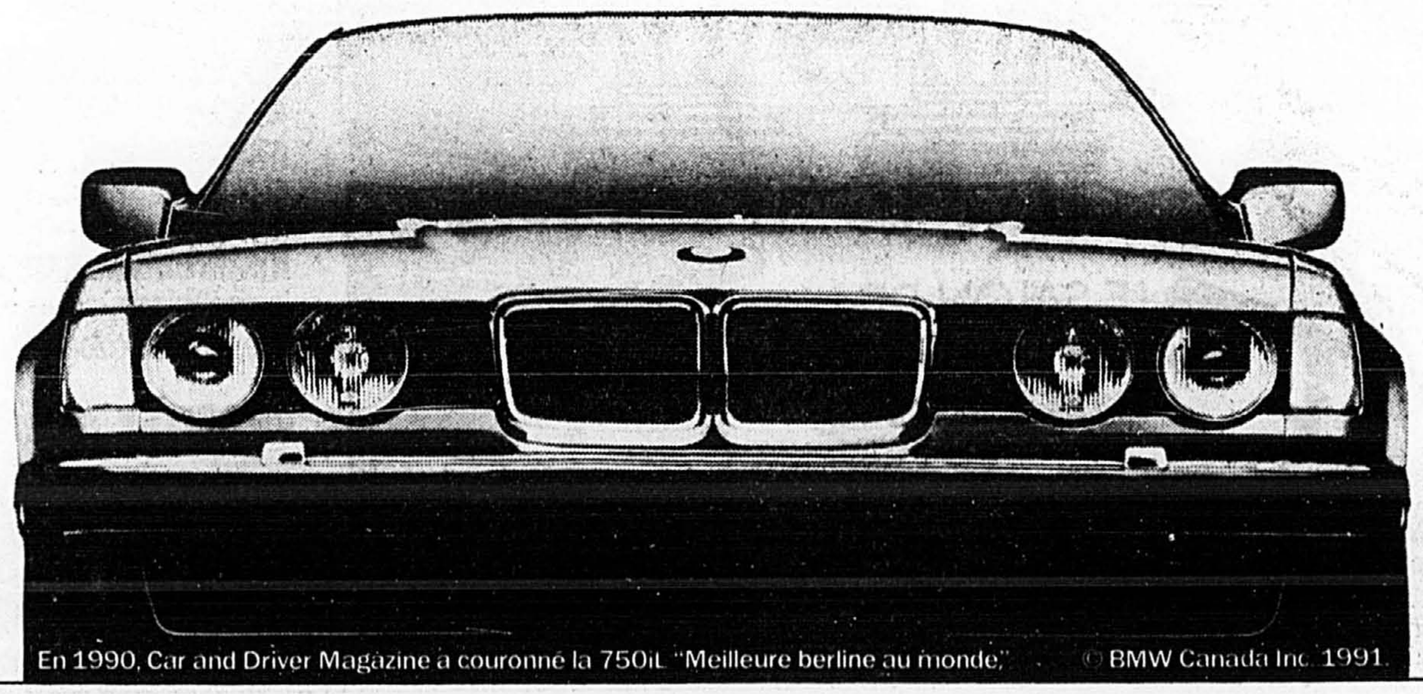
La BMW 750iL sort gagnante dans la catégorie confort et sécurité. De même, vous trouverez plusieurs de ces mêmes caractéristiques intérieures et extérieures dans toute la gamme des modèles BMW.

Donc, si vous devez choisir autre chose que la "meilleure voiture au monde", vous serez heureux de savoir que, pas très loin derrière, les 2ièmes meilleures voitures au monde sont aussi des... BMW!

LE PLAISIR DE CONDUIRE.

Voyez votre concessionnaire BMW ou envoyez votre carte d'affaires à: Service à la clientèle, BMW Canada Inc., 920, Champlain Court, Whitby (Ontario) L1N 6K9.

Le prix au détail suggéré par le fabricant commence à partir de 23 271 $ pour la Série 3, 45 206 $ pour la Série 5, 66 916 $ pour la Série 7 et 102 150 $ pour la 850i. La TPS, la taxe provinciale, les options, le transport, les assurances et la préparation ne sont pas inclus. Le prix réel de vente est établi par le concessionnaire. Toutes les BMW 1991 sont protégées par une garantie de 4 ans ou 80 000 km. L'équipement peut varier quelque peu.



En 1990, Car and Driver Magazine a couronné la 750iL "Meilleure berline au monde."

© BMW Canada Inc. 1991.

Une jeune victime de la tragédie raconte

SUZANNE COLPRON
SHAWINIGAN

■ «Comment je me sens? Bèn amoché.»

Jean-François Fournier, 13 ans, a survécu par miracle à l'incendie d'un immeuble à appartements dans le centre-ville de Shawinigan.

Le 19 mars 1990, lui et son copain Thomas Bingle, 14 ans, s'étaient rendus sur les lieux du sinistre pendant leur heure de lunch, à l'école.

«Je m'en souviens très bien», a relaté hier l'enfant, qui assistait avec sa mère à l'enquête du coroner sur les circonstances de l'incendie meurtrier.

«Je suis entré dans la ruelle, qu'on appelle la sixième rue, pour aller voir le feu. Je suis allé en arrière, je suis revenu, pis là ça a explosé. On a reçu des centaines de briques dans le dos et sur la tête.»

Transporté d'urgence à l'hôpital, Jean-François a sombré dans un profond coma dont il s'est réveillé un mois et demi plus tard. Son copain, Thomas Bingle, a eu moins de chance. Il est décédé trois jours plus tard des suites de ses blessures.

«J'y pense tous les jours, a-t-il dit, l'air triste. Thomas et moi, on était toujours ensemble.»

Jean-François a subi huit fractures majeures du crâne et trois fractures de la colonne vertébrale. Il a eu trois vertèbres écrasées, la mâchoire et le bassin fracturés.

Les médecins ne lui donnaient pas plus d'une chance sur mille de s'en sortir vivant. Au lendemain de son opération, le 20 mars, ses chances avaient chuté à une sur un million, rapporte sa mère, Marie-Anne Fournier.

«Quand je suis allée le voir à l'hôpital, il était méconnaissable. Sa tête avait enflé comme un ballon de football. J'ai pu le reconnaître grâce à ses pieds», a-t-elle dit le plus sérieusement du monde.

Jean-François a passé quatre mois à l'hôpital avant d'obtenir son congé. Il a recommencé à marcher avec des béquilles il y a quelques mois. Aujourd'hui, les médecins sont confiants de le revoir marcher normalement un jour. Mais en attendant, ils demeurent prudents.

Ce n'est que huit mois après l'accident qu'ils ont découvert que l'enfant souffrait de trois fractures à la colonne vertébrale. Jean-François avait du mal à dormir et se plaignait constamment de maux de dos.

«Il s'exprime plus lentement qu'avant et il a plus de mal à se déplacer. En fait, il fait tout plus lentement. Ses résulats scolaires sont aussi moins bons. Mais, pour le moment, j'avoue que ce n'est pas ma priorité. Jean-François doit manquer beaucoup de jours de classe pour suivre de la physiothérapie.»

En raison de son accident, le garçon a dû abandonner la session scolaire et reprendre l'année en septembre. Inscrit au Shawinigan High School en première secondaire, il tente de suivre ses cours comme il le peut.

Jean-François conserve néanmoins son sourire. «Cet enfant a un moral extraordinaire, assure sa mère. Je n'ai pas le droit de me décourager avec un enfant comme ça...»

Mme Fournier dont le mari est décédé peu après la naissance Jean-François, a déposé une poursuite au civil de 350 000 $ contre la Ville de Shawinigan.

Selon elle, la Ville a manqué à ses responsabilités en omettant de dresser un périmètre de sécurité le jour du drame. C'est ainsi que les deux enfants ont pu se glisser dans la ruelle séparant les deux immeubles qui ont été ravagés par les flammes.

La mère de Thomas Bingle poursuit également la Ville pour un montant de 45 000 $.

Un bateau de pêche coule dans le lac Erié

Presse Canadienne
PORT DOVER, Ontario

■ Un bateau de pêche a coulé hier après avoir été heurté par un navire de la Garde côtière du Canada sur le lac Erié, a confirmé hier un représentant du ministère des Transports.

Des citoyens ayant capté des messages radio ont dit qu'au moins trois membres de l'équipage du bateau de pêche Captain K étaient portés disparus.

Les autorités étaient toutefois incapables de préciser le nom du bateau coulé ni le nombre exact de personnes à son bord.

Alors qu'il effectuait des travaux normaux de navigation du printemps, le Griffon a été partie d'une collision vers 13 h 30», a dit Joe Siciliano, agent de relations publiques avec Transport Canada, à Toronto.

Les rapports météorologiques indiquaient qu'une brume dense couvrait le lac au moment de l'accident.

Enquête du coroner sur l'incendie d'un immeuble à Shawinigan

Pas assez nombreux, les pompiers sont arrivés trop tard sur les lieux, témoigne un expert

SUZANNE COLPRON
SHAWINIGAN

■ Un an, jour pour jour, après l'incendie d'un immeuble locatif qui a fait cinq morts à Shawinigan, le commissaire Cyrille Delage a entendu hier une vingtaine de témoins.

«Bon! Tout est là... Vous venez de fournir les réponses à mes dernières interrogations», a-t-il déclaré en prenant connaissance des faits exposés par l'expert Pierre Ricard, du laboratoire de police scientifique.

Dans son témoignage, M. Ricard a indiqué que le faible nombre de pompiers sur les lieux (cinq) et l'absence de ventilation dans l'immeuble en feu ont provoqué la déflagration qui a causé la mort d'au moins trois personnes: le policier Pierre Déziel, le pompier volontaire Claude Lefebvre et Thomas Bingle, un jeune garçon de 14 ans.

En tout, cinq personnes ont péri dans cet incendie et 17 autres ont subi de graves blessures. Jean-François Fournier, 13 ans, le copain du petit Bingle, s'en est sorti par miracle après quatre mois d'hospitalisation.

«Si cet incendie s'était produit à Montréal et qu'au lieu de cinq pompiers, il y en avait eu 70, aurait-on connu la même situation?», a demandé le commissaire Delage au témoin Pierre Ricard.

«Sans doute pas, a admis ce dernier. Mais il faut aussi tenir compte du délai entre le début du feu et l'arrivée des pompiers.»

Dans le cas qui nous occupe, les locataires ont attendu une vingtaine de minutes avant de prévenir les pompiers de Shawinigan. Les témoins ont confirmé que l'incendie avait débuté vers 10 h 45 alors que les pompiers ont reçu un premier appel à 11 h 14 précises. Ils arrivaient sur place trois minutes plus tard.

À ce moment, le feu faisait rage avec une telle force qu'il a été impossible de le maîtriser. Les pompiers ont plutôt tenté se secourir les locataires prisonniers de leur appartement.

Au bout de quelques minutes, vers 11 h 45, une explosion a éclaté, entraînant l'effondrement de deux murs de brique. Selon les explications fournies au commissaire, la déflagration a été causée par l'accumulation de gaz entre le plafond du deuxième et du troisième étage. L'immeuble, construit en 1938, avait subi de nombreuses modifications au fil des ans, dont l'ajout d'un étage supplémentaire dans les années 50.

Une chose a néanmoins été établie avec certitude: le feu a pris naissance dans l'appartement 8-A occupée par Jacqueline Dhô, morte dans les flammes. On ignore cependant la cause de l'incendie. Feu de cigarette, chaudron oublié sur un feu de la cuisinière? Les experts qui se sont rendus sur place dans les heures et les jours qui ont suivi le drame, ont été incapables de déterminer la cause exacte du sinistre, en raison de la destruction des lieux.

Les recherches pour retrouver les corps des victimes se sont poursuivies pendant plusieurs jours. Du 19 au 28 mars, les policiers, assistés d'employés municipaux, de volontaires et de chiens dépisteurs, ont fouillé les décombres à la recherche d'indices, de vêtements ou d'ossements humains.

Un des locataires qui se trouvait chez lui le matin du drame, n'a jamais été revu. Il s'agit de Jacques Angel. Pour clore le sujet, le commissaire Delage a demandé à deux policiers de bien vouloir venir témoigner.

Ces derniers ont affirmé que M. Angel avait fort probablement péri dans les flammes puisqu'il n'avait plus donner signe de vie depuis ce jour. De plus, ses vêtements — une chemise à carreaux et un pantalon gris — ont été retrouvés dans les décombres.

Des membres de la famille de M. Angel, de même que les mères de Jean-François Fournier et de Thomas Bingle assistaient à l'enquête du coroner. La salle d'audience du Palais de justice de Shawinigan était pleine à craquer. Faute de place, plusieurs personnes sont restées debout à l'arrière.

La projection d'un vidéo tourné le jour du drame par un cinéaste amateur a secoué l'assistance et arraché des sanglots. Incapable de regarder ces images plus longtemps, la femme de l'une des victimes a préféré quitter la salle.

L'enquête du coroner a pris fin vers 16 h 30 avec les témoignages de deux enquêteurs de la Sûreté du Québec. Le commissaire Delage qui en était à sa 3623ième enquête, compte déposer son rapport sur les circonstances de cette tragédie dans quelques mois.

En attendant, la Ville de Shawinigan devra faire face à des poursuites au civil totalisant plus de 2 millions de la part des parents des victimes.





Ford

OPA

ON PARLE AFFAIRE$.

JUSQU'À **1000 $** DE REMISE

PLUS

JUSQU'À **3036 $** DE RÉDUCTIONS OPA

FESTIVA L

Économe d'essence et riche en plaisir.

- moteur de 1,3L EFI
- sièges baquets inclinables
- ensemble de bandes décoratives personnalisées



P.D.S.F. 7 795 $
REMISE −500 $†
VOTRE PRIX **7 295 $***

ESCORT LX (2 portières)

Toute nouvelle, entièrement redessinée, une voiture de classe internationale.

- moteur 1,9L EFI
- banquette arrière divisée repliable 60/40
- radio AM/FM stéréo/cassettes
- plus encore

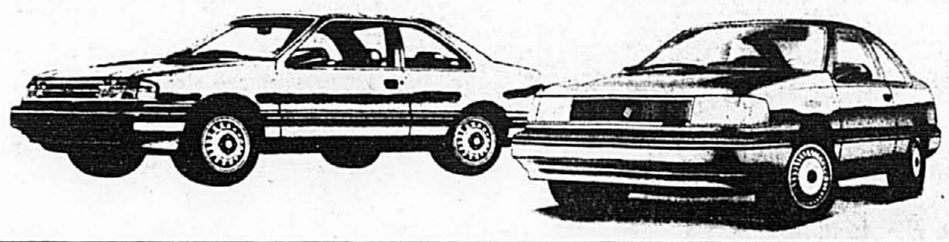


P.D.S.F. 10 095 $
RÉDUCTION OPA −100 $††
REMISE −500 $†
VOTRE PRIX **9 495 $***

FORD TEMPO L OU MERCURY TOPAZ L (2 portières) (G.O.P. 101A et G.O.P. 331A respectivement)

Nos voitures les plus vendues. La meilleure aubaine.

- moteur de 2,3L EFI
- **climatiseur**
- boîte automatique
- et plus encore



P.D.S.F. 13 031 $
RÉDUCTION OPA −3 036 $††
REMISE −750 $†
VOTRE PRIX **9 245 $***

MERCURY SABLE GS (4 portières avec G.O.P. 411A)

Un style et une technologie hautement avancés.

- moteur V6 3,0L
- **climatiseur**
- radio AM/FM stéréo/cassettes



P.D.S.F. 20 266 $
RÉDUCTION OPA −1 571 $††
REMISE −750 $†
VOTRE PRIX **17 945 $***

FORD TAURUS L (4 portières avec G.O.P. 171A.)

Citée parmi les dix meilleures voitures par "Car and Driver" à cinq reprises.

- moteur V6 3,0L EFI
- **climatiseur**
- radio AM/FM stéréo/cassettes



P.D.S.F. 18 062 $
RÉDUCTION OPA −967 $††
REMISE −750 $†
VOTRE PRIX **16 345 $***

MERCURY TRACER (4 portières avec G.O.P. 301A)

La preuve que le luxe se retrouve aussi dans une petite voiture.

- moteur 1,9L EFI
- **climatiseur**
- radio AM/FM stéréo/cassettes

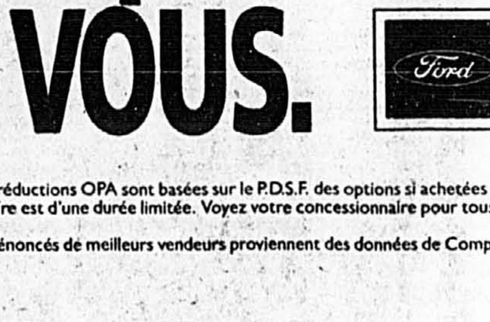


P.D.S.F. 13 065 $
RÉDUCTION OPA −670 $††
REMISE −500 $†
VOTRE PRIX **11 895 $***

AEROSTAR XL (4 × 2 de série avec G.O.P. 632A)

De l'espace pour asseoir tout le monde avec confort.

- moteur V6 3,0L EFI
- sièges pour 7 passagers
- **climatiseur**



P.D.S.F. 18 721 $
RÉDUCTION OPA −1 026 $††
REMISE −1 000 $†
VOTRE PRIX **16 695 $***

RANGER (Custom cabine régulière 4 × 2 avec G.O.P. 790A.)

Superbe en ville, puissant à la campagne.

- moteur 2,3L EFI
- boîte manuelle 5 vitesses à surmultipliées
- direction assistée



P.D.S.F. 11 266 $
RÉDUCTION OPA −1 271 $††
REMISE −750 $†
VOTRE PRIX **9 245 $***

SÉRIE F-150 (Cabine régulière 4 × 2 avec G.O.P. 836A)

Le camion le plus vendu au pays.**

- moteur 4,9L I-6
- **climatiseur**
- régulateur de vitesse



P.D.S.F. 17 022 $
RÉDUCTION OPA −1 667 $††
REMISE −1 000 $†
VOTRE PRIX **14 355 $***

Vous pouvez aussi obtenir 500 $ de remise sur une Mustang ou une Probe et 750 $ sur une Thunderbird ou une Cougar.

ON PARLE AFFAIRE$. ON EN PARLE AVEC VOUS.

Ford FORD

Ford MERCURY

† L'offre de remise de 500 $ est en vigueur sur les modèles 1991 de Festiva, Escort, Tracer, Mustang et Probe et de 750 $ sur les modèles 1991 de Tempo, Topaz, Taurus, Sable, Thunderbird, Cougar, Ranger et Bronco II, et de 1000 $ sur les modèles 1991 de Série F, Aerostar et sur les modèles 1990 de Mustang, Probe, Tempo et Topaz. Ces offres annulent et remplacent tous les autres programmes annoncés auparavant et ne doivent être combinées à aucun autre.

* P.D.S.F. mentionnés des voitures et camions 1991 excluent les frais de transport, la TPS, la taxe d'accise fédérale sur le climatiseur et les autres taxes applicables. L'offre est en vigueur sur les modèles en stock chez le concessionnaire. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir de modèles spécialement équipés. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

Ford

La qualité passe avant tout.

†† Les réductions OPA sont basées sur le P.D.S.F. des options si achetées séparément et avec l'offre spéciale. L'offre est d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

** Les énoncés de meilleurs vendeurs proviennent des données de Compusearch CYTD 1990.

Ottawa ne retirera pas la prothèse mammaire Meme du marché malgré la cause jugée aux É.-U.

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Ottawa ne retirera pas la prothèse mammaire Meme du marché malgré le jugement récent reliant ce dispositif controversé à l'apparition d'un cancer, aux États-Unis.

Le ministre de la Santé Perrin Beatty a déclaré en Chambre que les recherches effectuées par son ministère n'indiquent pas que la prothèse de silicone constitue un danger pour la santé. Mais s'il prenait connaissance d'un risque quelconque pour la santé des femmes, son gouvernement prendrait aussitôt les mesures appropriées, a ajouté le ministre, sans apparemment convaincre la députée libérale Beryl Gaffney, qui l'a pressé de retirer immédiatement Meme du marché.

La semaine dernière, un jury new-yorkais accordait 4,45 millions $ à une femme qui a contracté un cancer du sein après avoir porté, brièvement, des prothèses Meme en 1983. Le fabricant de Meme, Natural Y Surgical Specialities, de Los Angeles, a l'intention d'en appeler de la décision. Il soutient qu'il n'existe aucune preuve scientifique que le toluène diamine, une substance toxique libérée par le revêtement de mousse de la prothèse mammaire, soit cancérigène pour l'être humain.

La prothèse Meme est très largement utilisée pour la reconstruction mammaire consécutive à une mastectomie, ou pour augmenter le volume des seins.

La députée Gaffney a soutenu hier que la cause jugée à New York démontrait qu'il existe un doute raisonnable sur l'innocuité de la prothèse. Elle a aussi invoqué les résultats de recherches menées à l'Université Laval, reliant le toluène diamine au cancer. «Mieux vaut prévenir que guérir», a-t-elle fait valoir.

Aux États-Unis, a-t-elle poursuivi, tous les prothèses mammaires faites de silicone sont considérées comme «à risques élevés», et les manufacturiers devront sous peu fournir des informations sur leur innocuité ou les retirer du marché. Pendant ce temps, le gouvernement canadien ne fait rien pour protéger les femmes, a-t-elle dit.

Le ministre a soutenu que les découvertes des chercheurs de l'Université Laval n'avaient pu être confirmées par des travaux ultérieurs menés à l'Université d'Ottawa.

Le gel des salaires envisagé par Québec touchera-t-il aussi les employés d'Hydro?

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les 14 000 techniciens, employés de métiers et de bureau d'Hydro-Québec pourraient bien être touchés, comme les quelque 400 000 employés de la fonction publique, du réseau de la santé et de l'éducation, par le gel des salaires que s'apprêterait à imposer pour 1992 le gouvernement québécois.

Le directeur de cabinet du président du Conseil du Trésor a affirmé, hier, qu'il n'était pas exclu que les mesures annoncées cet après-midi par M. Daniel Johnson puissent toucher également les employés des sociétés d'Etat, dont Hydro-Québec.

Pour le président du syndicat des employés de métiers d'Hydro (section 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique-FTQ), M. Charles Cuerrier, il ne fait aucun doute que les salariés de la société d'Etat seront affectés.

Il rappelle que la loi 58, qui a fixé en 1990 les conditions de travail des 14 000 techniciens, employés de bureau et de métiers, prévoit pour la période du 16 décembre 1991 au 13 décembre 1992 que les taux et échelles de salaires en vigueur le 15 décembre 1991 soient majorés, dès le 16 décembre 1991, «d'un pourcentage égal au taux de base applicable en 1992 aux employés des secteurs public et parapublic».

Bien que le gel des salaires demeurait encore hier hypothétique, le porte-parole d'Hydro, M. Jacques-André Couture, a fait également référence à cette partie de l'annexe I de la loi 58. Il avance aussi que les 6 000 autres employés d'Hydro non représentés par le SCFP-FTQ pourraient subir les effets de la politique salariale du gouvernement, puisque les enveloppes budgétaires sont approuvées par le Conseil du Trésor.

Les syndicats représentant les employés d'Hydro n'ont pas été convoqués à la rencontre que tiennent ce matin, dans un hôtel du centre-ville de Québec, les cinq ministres membres du comité ministériel de coordination des négociations et les dirigeants syndicaux de la CSN, de la FTQ, de la CEQ et de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec. Des rencontres sont aussi prévues plus tard en matinée avec des représentants des associations patronales et de cadres.

Démantèlement d'un réseau de trafiquants de faux champagne

Le gendre de Noriega aurait trempé dans cette affaire

Agence France-Presse

PARIS

■ Les autorités françaises viennent de démanteler un réseau de trafiquants de faux champagne qui a porté sur 500 000 bouteilles de marque Moet et Chandon, et auquel participait notamment le gendre du général Manuel Noriega, l'ancien homme fort du Panama aujourd'hui détenu aux États-Unis pour trafic de drogue, a-t-on appris de bonne source à Paris.

L'opération consistait à acheter du vin blanc en Touraine (centre de la France) ou en Afrique du Sud, et à l'expédier à Cuba où il était traité à la manière champenoise dans une usine située dans les environs immédiats de la Havane, ont affirmé les sources françaises. Une fois mis en bouteille, le faux champagne était envoyé à Panama par le truchement d'une société dirigée par le gendre de Noriega, un certain Beauchamps, indique-t-on de même source sans donner plus de précision.

Depuis Panama, les bouteilles étaient expédiées vers les États-Unis et vers l'Europe du nord, notamment les Pays Bas et l'Allemagne.

Le faux champagne — Moet et Chandon — arrivait en Europe par bateau et transitait soit par la Belgique soit par la Bretagne. Aucunes de ces bouteilles n'ont été commercialisées en France, semble-t-il.

Les deux chevilles ouvrières de ce trafic ont été arrêtées et écrouées. Il s'agit de Jean-Claude Maury, président de deux sociétés de droit panaméen, la Bolster et la Stromfit, et de Charley Delmare, directeur de la société la Maison du Champagne ayant son siège à Paris.

Un troisième personne, de nationalité française, impliquée dans cette affaire, était entendue hier par les enquêteurs.

Vol de 60 000 $ à Chicoutimi

Presse Canadienne

CHICOUTIMI

■ Un employé d'un hôtel de Chicoutimi s'est fait soutirer une somme d'environ 60 000 $ qu'il allait déposer dans une banque en fin d'avant-midi, hier.

Au moment où il descendait de sa voiture pour entrer à la banque, l'employé de l'hôtel Le Montagnais a été abordé par le voleur qui lui a lancé un liquide irritant dans les yeux. Le malfaiteur lui a ensuite pointé un revolver dans la figure en lui intimant l'ordre de lui donner son sac de dépôt contenant le butin.

Le voleur s'est sauvé en courant vers un véhicule garé un peu plus loin.

L'employé de l'hôtel n'a pas été molesté.



Vermont Chevrolet · Oldsmobile Inc.

SPÉCIAL 75E ANNIVERSAIRE
CHEVROLET SPRINT
1991

- 2 portes
- Boite manuelle 5 vit.
- Glaces teintées
- Sièges baquets
- 2 rétroviseurs
- Moulure protectrice
- Dégivreur de lunette
- Servofrein

7 575 75$

PLUS RABAIS DE 300 $ ou TAUX D'INTÉRÊT AVANTAGEUX
FRAIS DE TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 MARS 1991

ÉTUDIANTS ATTENTION: INFORMEZ-VOUS D'UN RABAIS ADDITIONNEL POUR LES DIPLÔMÉS.
TPS ET TVQ NON INCLUSES

Depuis 1916

5363, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2M4
Tél.: (514) 279-6301 Télécopieur: (514) 279-3292

Concours «Voyagez avec Air Canada... Roulez en Mercedes»



À chaque vol, multipliez vos chances de gagner!

Près de 500 000 $ en prix!

2 MERCEDES-BENZ
Coupés-cabriolets 300 SL
(valeur approx.: 102 000 $ chaque)

30 ORDINATEURS FORMAT BLOC-NOTES DE PANASONIC
(valeur approx. moy.: 3 700 $ chaque)

50 VOYAGES POUR DEUX
pour toute destination soleil d'Air Canada, y compris l'hébergement 7 nuitées dans un hôtel de première classe ou l'équivalent
(valeur approx.: 3 500 $ chaque)

Panasonic Produits informatiques

Mercedes-Benz

Des prix fabuleux!
Chaque fois que vous voyagez avec Air Canada ou un membre du réseau Liaison Air Canada — Air Alliance, Air BC, Air Nova, Air Ontario, Air Toronto et NWT Air — vous courez la chance de gagner l'une des plus luxueuses voitures sport du monde, un puissant ordinateur format bloc-notes de Panasonic avec toutes les caractéristiques propres aux micro-ordinateurs ou un séjour de rêve pour deux pour toute destination soleil exotique d'Air Canada.

Adhérez à Aéroplan et multipliez vos chances de gagner!
Les Membres Aéroplan participent automatiquement au concours. DE PLUS, ils se voient accorder des chances supplémentaires de gagner un prix en fonction du tarif payé. Profitez de la promotion Aéroplan pour devenir membre du programme sans payer les frais d'adhésion (offre valable jusqu'au 15 juin 1991). Quant aux autres passagers, il leur suffit de remplir le bulletin de participation au verso de la carte d'accès à bord. (DRF 15993)

Voir détails au verso de votre carte d'accès à bord.

Participez dès aujourd'hui!

Air Canada

«Je suis impressionné... Hyundai a fait du beau travail».

«Leurs voitures s'améliorent tout le temps».

«La Sonata représente un effort considérable de la part de Hyundai. Elle devrait être sur la liste de tout acheteur qui envisage d'acheter une Toyota Camry ou une voiture semblable».

«Presque toutes ses rivales vous coûteront des milliers de dollars de plus si vous achetez les options équivalentes».

«La Scoupe est une surprise agréable à tout point de vue».

«Sa tenue de route se compare à celle des meilleures de cette catégorie».

«Le prix est imbattable».

«Il n'y a vraiment rien d'équivalent à la Scoupe dans cette catégorie de prix».

«Hyundai pourrait facilement s'approprier ce secteur du marché».

«Il est intéressant de suivre les progrès de Hyundai. En très peu de temps ils ont progressé d'une façon fulgurante».

«Hyundai fabrique de bonnes voitures... vous en avez beaucoup pour votre argent».

«Sans doute vendent-ils tout ce qu'ils peuvent produire».

«Hyundai a fait un travail de première classe».

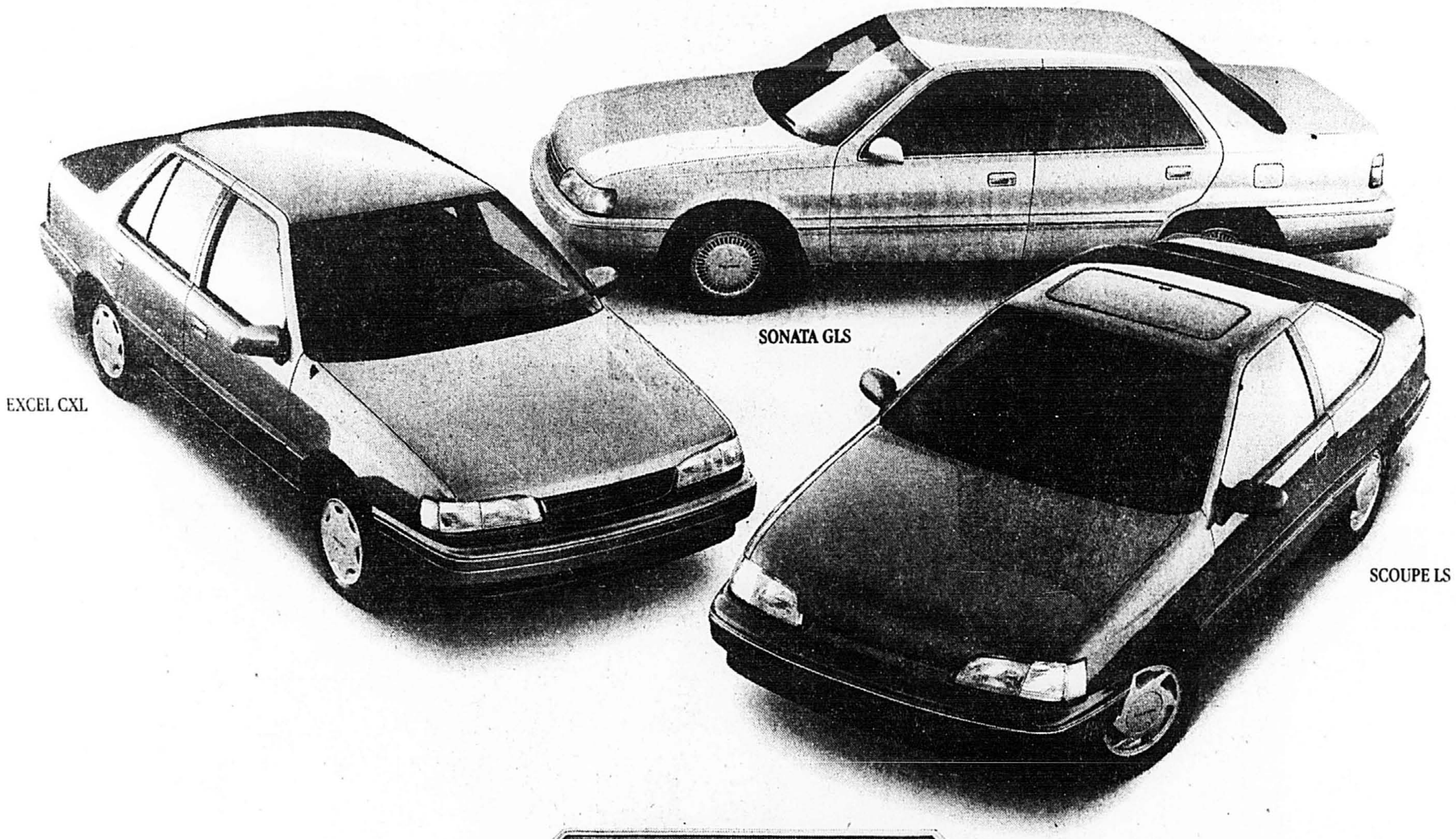
«Une compagnie à surveiller».

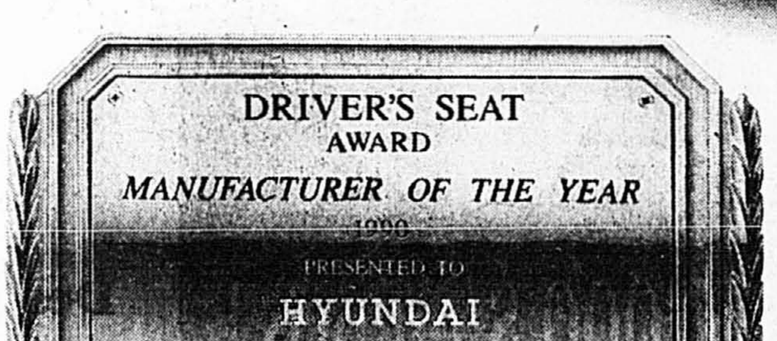
– Émission «Driver's Seat» du réseau anglais de Radio-Canada

De tous les compliments que nous avons reçus, voici celui qui nous plaît le plus :

«Fabricant automobile de l'année»

– Émission «Driver's Seat» du réseau anglais de Radio-Canada





Parmi tous les fabricants de voitures, l'émission «Driver's Seat» du réseau anglais de Radio-Canada a choisi Hyundai comme «Fabricant automobile de l'année». La compagnie Hyundai est très fière de cette distinction.

Cette reconnaissance du travail accompli nous récompense de tout le mal que nous nous sommes donné.

Nous n'avons aucun doute qu'on a voulu souligner la qualité sans compromis des produits extrêmement avantageux de Hyundai.

Notre succès, croyons-nous, est dû en grande partie à notre principe de base : mettre l'excellence à la portée de tout le monde.

Chez Hyundai, des mots comme «qualité», «fiabilité», «sécurité» font partie de notre vocabulaire de tous les jours. Une chose ne changera jamais chez nous : notre aptitude à vous en donner plus pour votre argent.

Plus notre gamme de voitures augmente, plus il devient évident que la qualité de nos produits découle de l'attention que nous portons au moindre détail.

Hyundai désire exprimer aux responsables de «Driver's Seat» sa profonde appréciation. Il s'agit pour nous d'un grand honneur.

HYUNDAI

Un achat intelligent!

OUEST

Jaykai Hyundai
133, 1re avenue
Ville Île Perrot 453-6363

Auto Visa Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124

Les Automobiles Gagne et Deschamps Inc.
275 rue Bethany
Lachute 562-7935

SUD

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 443-8557

Automobiles Corée Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles Clogitor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Le Carrefour de la Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe 774-6344

Châteauguay Hyundai
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai Rive-Sud
34 boul. Taschereau
La Prairie 444-4244

NORD

Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérome
1180, boul. des Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier
1756, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Hyundai Val David – ENR.
1004 Route 117
Val David 322-6620

Chomedey Hyundai
3480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

EST

Pointe-aux-Trembles Hyundai Enr.
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Coiteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Hyundai Rive Nord
1990, ch. Gascon
St-Louis-de-Terrebonne 471-7669

Excellence Hyundai
1250 Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai Repentigny
845 rue Notre Dame
Repentigny 582-3182

Métropolitain Hyundai
4352 Métropolitain Est
Montréal 374-9110

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Malgré sa faillite, Robert Campeau finit de construire son château en Autriche

d'après CP

TORONTO



Robert Campeau

■ À Saint-Gilgen, au pied des Alpes, Robert Campeau est encore connu pour autre chose que sa spectaculaire faillite financière.

Dans cette ville autrichienne, l'ex-magnat de l'immobilier et de la vente au détail a la réputation d'un riche étranger, occupé à mettre la dernière main à un château construit sur la rive sud du lac Altersee, révélait récemment le quotidien *The Globe and Mail*.

«C'est une maison fameuse, la ville entière a entendu parler de Robert Campeau», affirme l'administrateur du comté, Hans Wayrethmayr.

Quand le financier ontarien a entamé la construction de sa maison de rêve en Autriche, en 1988, tout lui souriait. Les lourds emprunts contractés pour s'assurer la mainmise d'Allied Stores et de Federated Department Stores aux États-Unis avaient propulsé cet ancien entrepreneur en construction domiciliaire de Sudbury, en Ontario, aux premiers rangs de la finance nord-américaine.

Depuis, ses affaires ont connu un échec retentissant. Son empire américain se trouve soumis à l'article 11 de la loi des faillites. Au Canada, la Banque de Montréal cherche à le mettre en faillite personnelle. Et ce n'est plus lui qui dirige Campeau Corporation, la compagnie qu'il a fondée il y a plus de 40 ans.

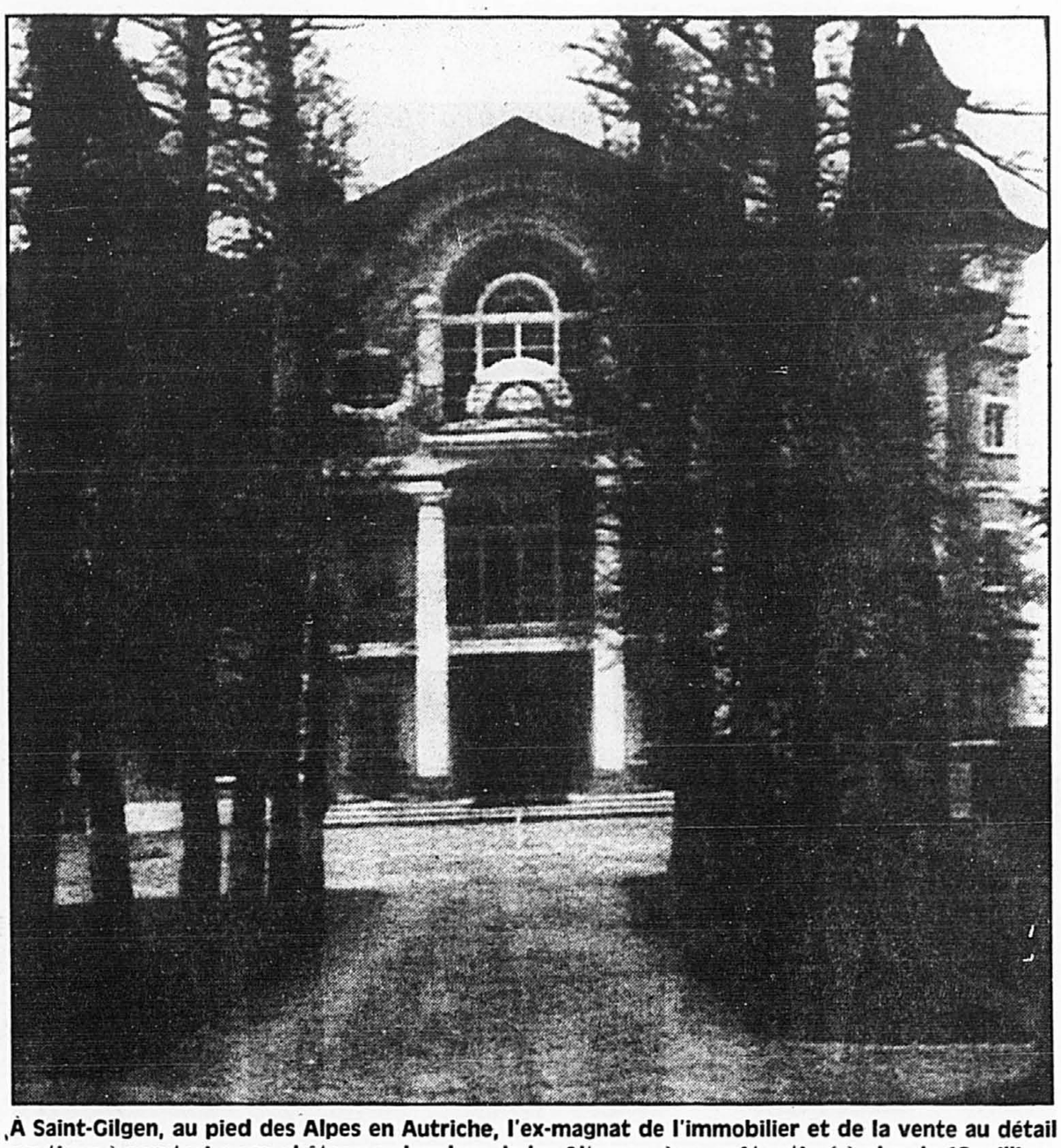
Ce qui ne l'a pas empêché de continuer à construire son château, à un coût estimé à plus de 10 millions de dollars. Selon le *Globe and Mail*, les Campeau auraient déboursé quatre millions pour les deux hectares et demi de la propriété, en bordure du lac.

Depuis la route, les passants peuvent entrevoir une façade dominée par quatre colonnes blanches, deux tours inspirées du style des minarets et de hautes fenêtres cathédrales. L'extérieur est peint d'une teinte de jaune associée à un édifice du 19e siècle appartenant à la maison des Habsbourg, qui régna sur l'Autriche jusqu'à la Première Guerre mondiale. Chacune des deux tours est coiffée d'une girouette, ornée à son tour de petits drapeaux canadiens. Le tout fait rappelle les grandes demeures des plantations du sud des États-Unis, à l'époque esclavagiste.

L'édifice, haut de trois étages, compte un ascenseur, trois appartements pour les invités et sept salles de bains, ainsi qu'une piscine de 15 mètres aménagée à l'étage supérieur, avec vue plongeante sur le lac.

La propriété appartient en fait à une «Stiftung», une forme de fondation qui n'est pas tenue de dévoiler ses mandataires ou ses bienfaiteurs. Sans pouvoir le confirmer, le *Globe and Mail* avance que les Campeau ont acheté la «Stiftung» au nom de l'épouse de M. Campeau, Ilse, en 1988.

Aux yeux des officiers du cadastre, le numéro 27, Unterburgau, n'a jamais changé de mains. Dieter Neubronner, qui administre les affaires de Campeau en Autriche, précise que la propriété appartient à la fondation Curt pour 30 ans, et que c'est elle qui procède aux rénovations, et non pas Robert Campeau.



À Saint-Gilgen, au pied des Alpes en Autriche, l'ex-magnat de l'immobilier et de la vente au détail continue à construire son château en bordure du lac Altersee, à un coût estimé à plus de 10 millions de dollars. PHOTO *CP*

Déraillement d'un convoi du CP à LaSalle

■ La circulation a été détournée pendant près d'une heure, hier, dans le parc industriel de LaSalle, à la suite du déraillement d'un convoi du Canadien Pacifique.

Le mauvais fonctionnement du système d'aiguillage situé à peu de distance du lieu de l'accident, près des rues Saint-Patrick et Lafleur, a fait dérailler l'un des six wagons du convoi tiré par une locomotive.

On a dû utiliser une grue du CP pour remettre le lourd wagon sur ses rails. L'opération a duré une soixantaine de minutes. Tout était rentré dans l'ordre vers 12 h 30.

Les truites d'élevage reprennent leur teinte rose

Agence France-Presse

LONDRES

■ Une équipe de scientifiques britanniques a testé avec succès sur des truites un aliment à base de levure et d'algues rouges qui leur redonne naturellement la jolie teinte rose perdue par les poissons d'élevage, qu'ils soient truites ou saumons, indiquait hier le *Times*.

Jusqu'à présent, le seul moyen de redonner aux saumons la couleur que leurs congénères sauvages ont en mangeant des crevettes était un colorant (le carotène), avec tous les risques pour la santé et les protestations des puristes que cela suppose, note le journal.

Mais une équipe de l'université polytechnique de Plymouth a réussi à isoler des micro-organismes contenus dans certaines levures et algues qui, ajoutés à la nourriture incolore des poissons, ont le même effet que des colorants chimiques. Selon le Dr Simon Davies, chef de l'équipe, l'expérience concluante sur les truites doit également être fructueuse sur le saumon.

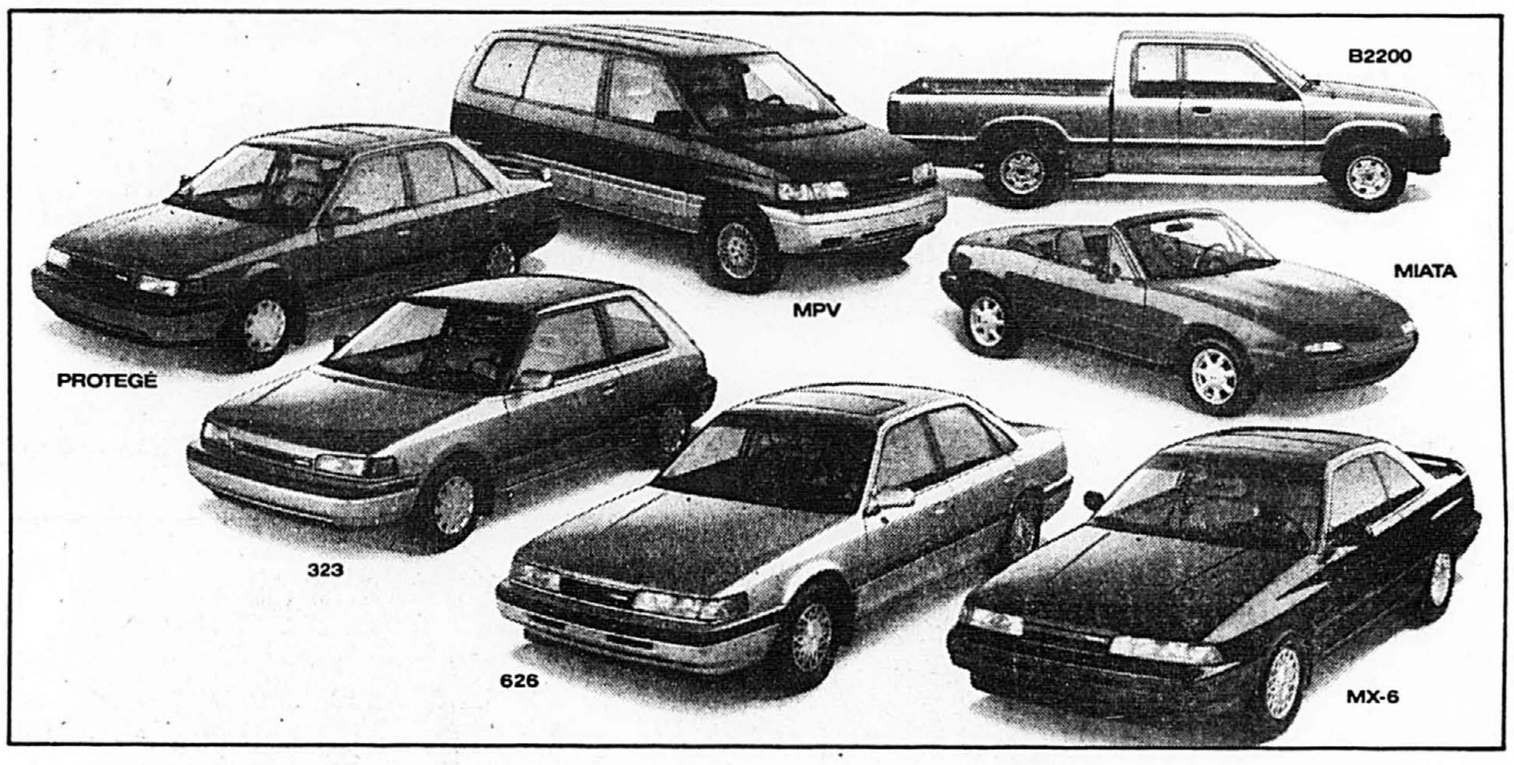
ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

Pour que ça roule
CIE GBS GENERAL BEARING SERVICE inc
Montréal 937-7423 Laval 688-5330 Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2550 Mtl-Est 254-6038

«LES MEILLEURS VÊTEMENTS POUR LE VOYAGE»



PAUVRES PICKPOCKETS!
Sur les 25 poches que comptent les vêtements de Susan et Alex Tilley, il n'y en a que 11 qui ne sont pas (sûres), cachées ou ultra-secrètes!
Créé en dilettante en 1980, **TILLEY ENDURABLES** est devenu le nec-plus-ultra en matière de vêtements pour le voyage, la détente et l'aventure.
Des vêtements confortables, classiques, robustes et élégants, à poches à fermeture velcro pour vos articles de valeur, à poches secrètes pour votre tranquillité d'esprit et instructions de lavage qui vous encouragent à leur «faire la vie dure» (Consultez Travel & Leisure, janvier 1991, p. 20). Pssst! Ils ne sont pas uniquement destinés au voyage!
Vous pouvez vous procurer notre catalogue de 3$ GRATUITEMENT en mentionnant simplement *La Presse*.
Composez: 1-800-465-4249
(fax 416-444-3860)
ou écrivez à
TILLEY ENDURABLES
158, rue Laurier ouest, Montréal (Qc) H2T 2N7



MAZDA VOUS DÉVOILE DE SUPER OFFRES SPÉCIALES.

Mazda vous offre des rabais exceptionnels. C'est maintenant à vous d'en profiter.

Nouveau! Rabais reliés à la TPS.
Depuis janvier, l'entrée en vigueur de la TPS a eu pour effet de réduire considérablement le prix de chaque modèle Mazda. Achetez dès maintenant votre voiture et économisez des centaines de dollars.

Transmission automatique gratuite.
Ou rabais équivalent allant jusqu'à 900 $ sur les modèles 323, Protegé, 626, MX-6 ainsi que sur les camionnettes Mazda, incluant tous les modèles SE. Offert pour un temps limité.

Rabais spéciaux sur les modèles «édition spéciale» bien équipés.
À l'achat de certains de nos modèles les plus populaires, équipés de toutes les caractéristiques désirées à un prix vraiment irrésistible.

La 323 SE, la plus spacieuse de sa catégorie. Elle possède une radiocassette AM/FM stéréo ETR à 4 haut-parleurs, des enjoliveurs de roue, des rétroviseurs extérieurs de couleur harmonisée à commande électrique et plus encore.

La **Protegé SE** offre un toit ouvrant électrique à panneau de verre, un becquet arrière de style GT, une radiocassette AM/FM stéréo ETR à 4 haut-parleurs, des rétroviseurs extérieurs de couleur harmonisée à commande électrique, des enjoliveurs de roue et plus encore.

La **626 SE** est équipée d'un moteur 4 cylindres à 12 soupapes SACT, de 2,2 litres à injection électronique multiple, des rétroviseurs extérieurs deux tons harmonisés à commande électrique, des sièges baquets avant inclinables et support lombaire réglable côté conducteur, une radiocassette AM/FM stéréo ETR à 4 haut-parleurs, une antenne électrique, un volant inclinable et plus encore.

La **MX-6 SE** présente elle aussi un moteur 4 cylindres à 12 soupapes SACT, de 2,2 litres à injection électronique multiple, un becquet arrière de style GT, des rétroviseurs extérieurs deux tons harmonisés à commande électrique, un support lombaire et coussin de cuisses réglables sur siège du conducteur, une radiocassette AM/FM stéréo ETR à 4 haut-parleurs, une antenne électrique et plus encore.

La **camionnette B2200 SE-5** est la plus abordable de nos camionnettes. Elle possède des bandes décoratives SE-5, une sellerie de tissu, une moquette à poils ras, une garniture latérale complète, des roues en alliage, un pare-chocs arrière de type marchepied, des rétroviseurs extérieurs panoramiques, des moulures de vitres noires, un volant à trois branches, une antenne électrique et plus encore.

Les spectaculaires MPV et Miata «édition limitée».
La MPV LE est offerte en seulement 200 exemplaires au Canada. Elle possède l'espace d'une vraie fourgonnette avec, en plus, la maniabilité d'une berline de luxe. Elle offre beaucoup en équipement standard : un intérieur luxueusement garni de cuir, un système de freins antiblocage à l'arrière et plus encore.

La Miata LE, distribuée au Canada en seulement 550 exemplaires, est offerte dans la traditionnelle couleur verte des courses automobiles britanniques. Elle est équipée d'un intérieur de cuir tanné, d'un levier de vitesses en bois, d'un lecteur de disques audionumériques incorporé, des haut-parleurs à même l'appui-tête et plus encore. Faites vite car ces offres ne sont pas permanentes!

Plus! Une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie.
Chaque Mazda est protégée par notre garantie «pare-chocs à pare-chocs» de 3 ans ou 80 000 km, sans franchise. Les organes principaux sont protégés par une garantie de 5 ans ou 100 000 km. Une merveilleuse manière d'avoir l'esprit tranquille.

Les super offres spéciales. Vraiment emballant! Mais passez vite chez votre concessionnaire Mazda avant qu'il ne soit trop tard.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE*
ou rabais équivalent allant jusqu'à 900$; offerts seulement pour un temps limité.



*Transmission automatique gratuite ou rabais équivalent; offerts sur les modèles 323, Protegé, MX-6, 626 ainsi que sur les camionnettes Mazda. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire du concessionnaire durant la période du 6 février au 2 avril 1991. Selon le prix au détail suggéré par le fabricant, le rabais équivalent est de 715 $ sur les 323, Protegé et camionnettes; et de 900 $ sur les MX-6 et 626. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre.

mazda **Je me sens bien.**

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153

Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141

Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4815 Buchan
737-7373

Les Automobiles Daniel Blanchette Inc.
2305 Rte. Marie Victorin, Tracey
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
324-9100

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Mazda Gabriel
5333 St-Jacques West
484-7777

Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques Cartier Sud
St. Jean
346-9445 658-9042

Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de L'Auto P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694

Fort Chambly Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Périgny
Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quérin Automobiles Ltée
1530 Chomedy Blvd.
Laval
688-4787

Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Autonor Inc.
2344 Labelle, Lafontaine
436-8211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Fabreville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434

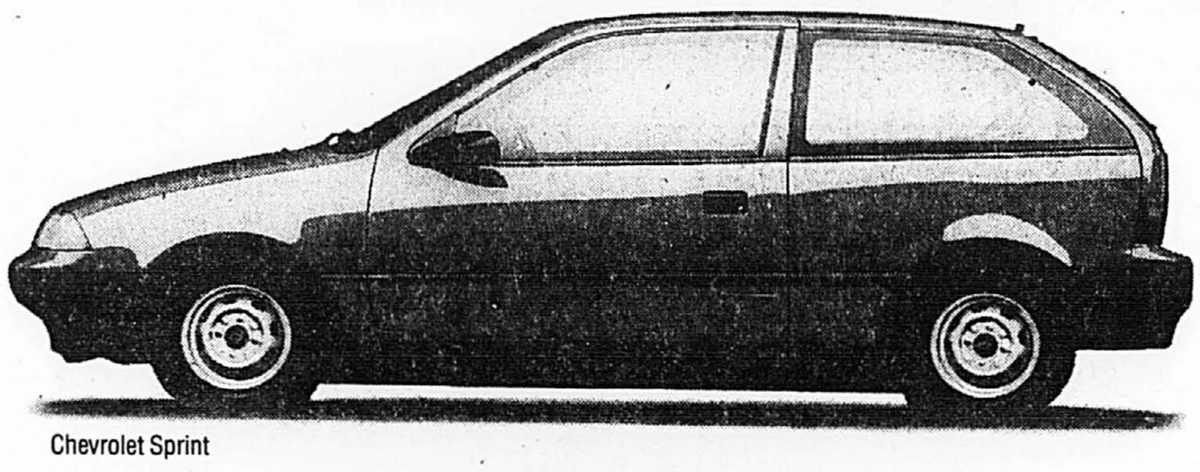
Lacroix Automobile Ltée
990 Route #117
Val-David
322-3937

Mazda Joliette
560, route 131
752-1212

VOUS N'AVEZ SIMPLEMENT QU'À LE DIRE:

«JE VEUX UNE BONNE AFFAIRE!»

REMISE **300 $**



Chevrolet Sprint

Chevrolet Sprint et Pontiac Firefly

«Les voitures les plus économes d'essence au pays»

■ 5,6 L/100 km (50 mi/gal) en ville. 4,4 L/100 km (64 mi/gal) sur route. ■ Offertes en versions cabriolet ou turbo. ■ Suspension à quatre roues indépendantes. ■ Modèles à 2 ou 4 portes. ■ Remises possibles seulement à l'achat de modèles à boîte manuelle.

Chevrolet Cavalier

«La voiture la plus vendue au pays»

■ Moteur 4 cylindres de 2,2 L à injection électronique de carburant. ■ Protège-tissu **Scotchgard**[MC]. ■ Excellentes économies d'essence. ■ Le boni de 1 300 $ pour le groupe d'options est offert à l'achat de modèles équipés d'un climatiseur et d'une boîte de vitesses automatique.



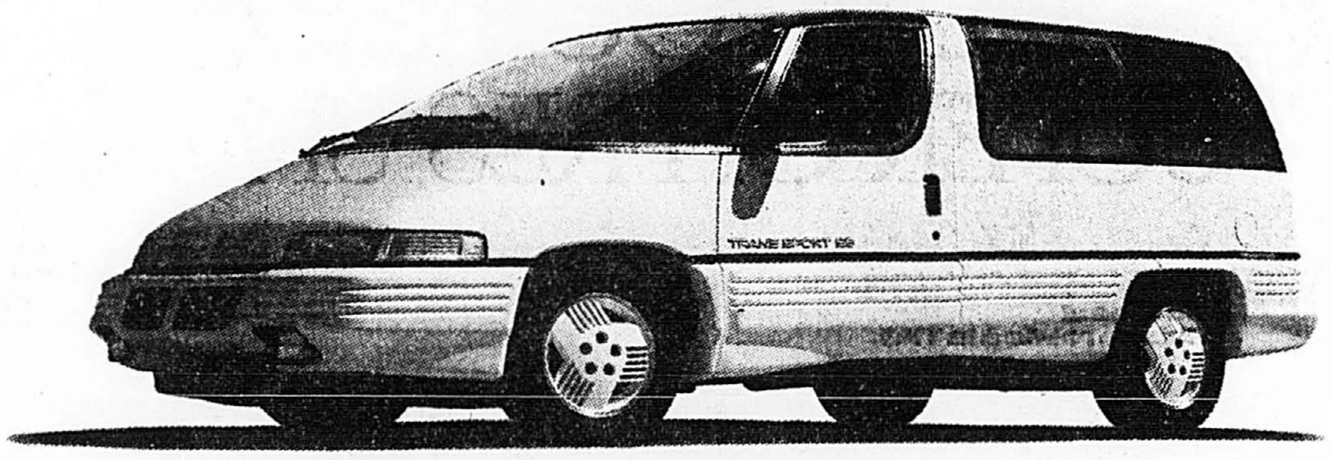
Chevrolet Cavalier VL

REMISE **500 $**
BONI POUR GROUPE D'OPTIONS **1 300 $**
CRÉDIT TOTAL MAXIMUM SUR LE PDSF **1 800 $***

Même offre pour la Pontiac Sunbird.

REMISE **750 $**

Même offre pour la Chevrolet Lumina APV.



Pontiac Trans Sport SE

Pontiac Trans Sport

«Le véhicule multifonctionnel le plus polyvalent au pays»

■ Capacité d'accueil variable pour 7 personnes. ■ Panneaux de carrosserie en polymère composite résistant à la rouille et aux bosselures mineures. ■ Moteur V6 de 3.1 L (120 HP) de série. ■ Lignes aérodynamiques favorisant l'économie d'essence.

Pick-up compact GMC Sonoma

■ Cabine classique ou cabine allongée aussi bien sur les 2 RM que les 4 RM. ■ Le moteur V6 de 4,3 L, le plus gros de sa catégorie, est livrable. ■ La meilleure valeur de revente de sa catégorie: insurpassée par les véhicules nord-américains ou importés.‡ ■ Le boni de 1 450 $ sur le groupe d'options est offert sur les modèles Sonoma à 2 RM avec moteur de 2,5 L ou de 2,8 L, boîte 5 vitesses et climatiseur.



GMC Sonoma à cabine allongée

REMISE **500 $**
BONI POUR GROUPE D'OPTIONS **1 450 $**
CRÉDIT TOTAL MAXIMUM SUR LE PDSF **1 950 $***

Même offre pour les pick-up Chevrolet S-10

GM

LES-BONNES AFFAIRES-DU-PRINTEMPS

*Ces remises et ces bonis-crédits sur le PDSF varient selon les modèles ou l'équipement achetés. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Cette offre s'applique à certains modèles neufs et inutilisés 1991 et d'années antérieures achetés du parc d'un concessionnaire. Il est possible de profiter de cette offre à compter du 7 mars 1991, pour une période limitée ou jusqu'à épuisement des stocks. Ventes au détail seulement. Pour plus de renseignements, voyez votre concessionnaire GM. ‡Basé sur la valeur résiduelle (exprimée en pourcentage) des camions des années 1985 à 1989 revendus en 1990.

L'enquête du coroner sur les accidents de motoneige débutera en avril

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ L'enquête publique du coroner sur six accidents de motoneige survenus durant l'hiver débutera le mois prochain ; elle devrait toucher tous les aspects de la pratique de ce sport et permettre au coroner de produire une série de recommandations pour le début de la prochaine saison de motoneige.

Le coroner Marc-André Bouliane a précisé, hier, qu'il espère commencer son enquête lors de la première semaine d'avril. Il tiendra d'abord une série d'audiences dans les régions où les accidents se sont produits.

Par la suite, il aimerait poser certaines questions aux représentants du ministère des Transports, de la Régie de la sécurité dans les sports, de la Sûreté du Québec et de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec.

«Je vais certainement émettre mon rapport pour la prochaine saison de motoneige», a-t-il dit.

L'enquête permettra à M. Bouliane d'étudier tous les aspects de la motoneige que ce soit la vitesse, l'alcool, la conduite sur les chemins publics, hors piste ou dans les sentiers, ainsi que le transport de passagers.

L'enquête portera sur les décès de Lucien Plamondon, à Sainte-Foy, Carole Lavoie, à Sept-Iles, Magella Blanchet, à Saint-Edouard, Martin Waldzing, à L'Anse-Saint-Jean, André Bouchard, à Saint-Prime, et Denis Dubois, à Thetford Mines. Ces tragédies se sont produites entre le 8 décembre et le 29 janvier.

Depuis le début de l'année, environ 25 personnes sont mortes en pratiquant le sport de la motoneige au Québec.

En fin de semaine dernière, trois autres personnes se sont ajoutées à la liste déjà longue des victimes des accidents: un marchand de Saint-Pamphile a heurté un arbre avec son engin, un quinquagénaire est entré en collision avec une automobile et un homme de Saint-Barthélémy, a péri lorsque la glace a cédé sous son poids et celui de sa machine, sur le fleuve Saint-Laurent, dans le secteur des îles de Berthier.

Le tunnel Saint-Rémi fermé

■ Les usagers du tunnel Saint-Rémi, reliant l'autoroute Ville-Marie au sud-ouest de Montréal, sont priés de noter que cette artère sera fermée en direction nord, de 9h à 15h, aujourd'hui, mercredi et jeudi, pour permettre la réfection de la chaussée. Les automobilistes seront détournés vers la rue Saint-Patrick et le tunnel Atwater.

À propos de votre déclaration de revenus de 1990...

« Suis-je obligé de payer mon impôt en plusieurs versements ? »

Si vous êtes à votre compte ou à la retraite, vous êtes peut-être parmi ceux ou celles dont l'impôt n'est pas retenu sur le revenu. Aussi, si vous devez payer plus de 1 000 $ en impôt fédéral, il se peut que vous ayez à faire des paiements tous les trois mois. Pour en savoir davantage, consultez le Guide 1991 des acomptes provisionnels pour les particuliers. Quand vous faites un paiement, n'oubliez pas d'indiquer votre numéro d'assurance sociale ainsi que l'année d'imposition du paiement.

« Je suis exécuteur testamentaire. Que dois-je faire pour l'impôt ? »

Peu importe la valeur du legs, il y a des considérations fiscales qu'il faut connaître. Communiquez avec le bureau de district d'impôt pour obtenir un guide sur ce sujet.

« Je crois que j'aurais dû payer de l'impôt ces dernières années mais je n'ai pas rempli de déclaration. Que faire ? »

Revenu Canada encourage les Canadiens à se conformer volontairement à la loi. Si vous avez déjà rempli incorrectement une déclaration ou oublié certains détails, et si vous avisez Revenu Canada de votre erreur, vous serez obligé de rembourser l'impôt impayé. Vous aurez aussi à payer des frais d'intérêt et des frais pour paiement en retard. Cependant, soyez assuré que vous ne serez pas sujet à une poursuite criminelle ou à une amende.

« Et si je n'ai pas tous mes feuillets T4 ? »

Parlez-en à votre employeur. Vous devez envoyer votre déclaration au plus tard le 30 avril 1991. Si vous ne recevez pas vos feuillets avant la mi-mars, joignez à votre déclaration les talons de chèque qui permettront d'évaluer votre revenu et vos déductions. Annexez-y une note indiquant les documents manquants de même que le nom et l'adresse de l'employeur.

« Où puis-je obtenir d'autres renseignements ? »

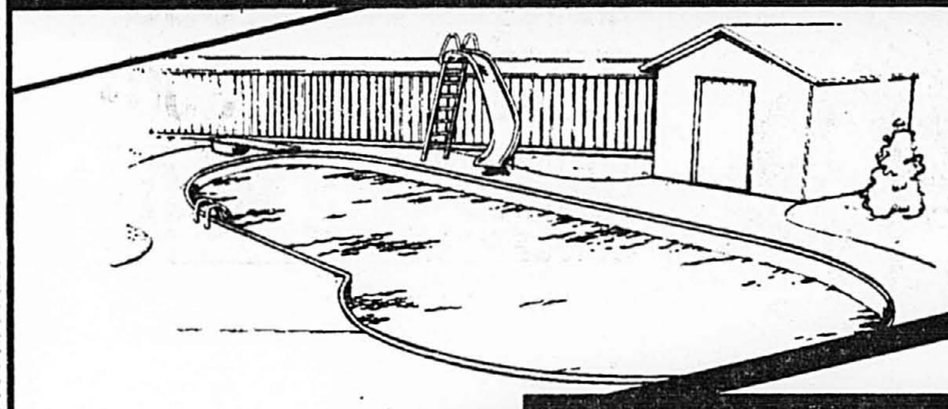
Si vous avez d'autres questions, communiquez avec votre bureau de district d'impôt et parlez-en aux gens attentionnés de Revenu Canada, Impôt.

Des gens attentionnés pour répondre à vos questions.

Revenu Canada Impôt — Revenue Canada Taxation — Canada

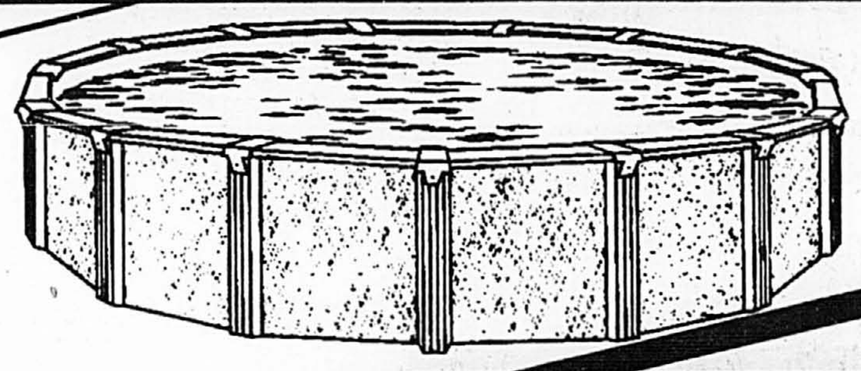
CLUB PISCINE
LE SUPERMARCHÉ DE LA PISCINE
LES PLUS BAS PRIX JAMAIS VUS !
MAGASINS-ENTREPÔTS

Piscines creusées équipées



à partir de 2 999$

Piscines hors-terre équipées 24'



à partir de 1 529$

MEUBLES DE PATIO
PRODUITS CHIMIQUES ET ACCESSOIRES DE MARQUES RÉPUTÉES: JACUZZI - ACM VOGUE - KAFCO - PUROX H.T.H. - SUN - SEALED AIR...

SERVICE, RÉPARATION ET INSTALLATION À PRIX D'ENTREPÔT !

VISA MasterCard

BROSSARD
6655, boul. Taschereau, Tél.: 678-5333

LONGUEUIL
480, Place Trans-Canada, Tél.: 463-3112

HYUNDAI

LE TRIPLE DÉFI DE HYUNDAI

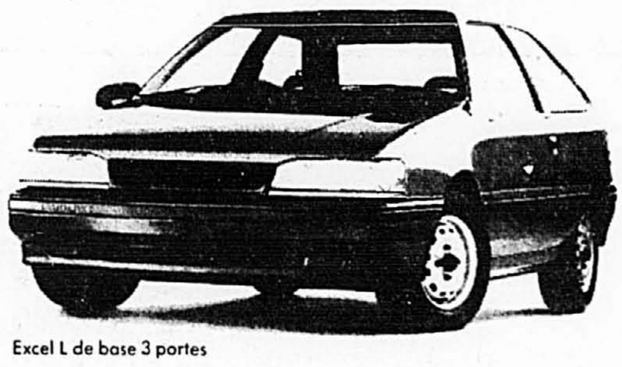
1. Prix 2. Qualité 3. Équipement

SONATA 91
1195$*



Sonata GL

EXCEL 91
6995$*



Excel L de base 3 portes



Qualité
La qualité des voitures Hyundai découle de l'attention apportée au moindre détail de fabrication.
La qualité engendre la confiance
Garantie* globale limitée: 3 ans / 60 000 km
Garantie du groupe motopropulseur: 5 ans / 100 000 km
(*Renseignements détaillés chez les concessionnaires participants)

Équipement
Presque toutes les rivales des Excel et des Sonata vous coûteront des milliers de dollars de plus si vous les équipez des mêmes accessoires.

«Fabricant automobile de l'année»
Émission Drivers Seat du réseau anglais de Radio Canada

Venez voir pourquoi !

*P.D.S.F. pour la Sonata GL 1991 (12 995$ moins remboursement de 1 000$ remis aux concessionnaires) Excel L 1991 (7 595$ moins remboursement de 600$ remis aux concessionnaires). T.V.P., T.P.S., transport, immatriculation et préparation en sus. Renseignements sur les frais de transport et préparation chez votre concessionnaire participant. Pour un temps limité.

VOS PARTENAIRES HYUNDAI
On n'a pas fini de vous étonner

ADRESSES DES CONCESSIONNAIRES HYUNDAI

OUEST
Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124
Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702
Jaykai Hyundai
133, 1ere avenue
Ile Perrot 453-6363

SUD
Les Automobiles Cloginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817
Automobiles Corée Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 443-8557
Hyundai Rive-Sud
34, boul. Taschereau
LaPrairie 444-4244
Moteurs Châteauguay
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630

NORD
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey 682-6000
Les Automobiles Gagné et Deschamps Inc.
275, rue Bethany
Lachute 562-7935
Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Laval 668-6393
Hyundai Rive Nord
1990, chemin Gascon
St-Louis-de-Terrebonne
471-7669
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des Laurentides
Saint-Antoine 432-4252
Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

EST
Pointe-aux-Trembles Hyundai
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233
Coiteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201
Hyundai Repentigny
845, rue Notre-Dame
Repentigny 582-3182
Métropolitain Hyundai
4352, Metropolitain est
Montreal 374-9110
Excellence Hyundai
1250, boul. Marie-Victorin
Tracy 743-1244

HYUNDAI
Un achat intelligent

Vos arrêts motivent nos élans!



Honda présente son système de freins antiblocage.

Il est rassurant de constater que les élans créateurs des ingénieurs Honda sont motivés par un désir constant de produire des équipements qui répondent précisément aux besoins des conducteurs et de leurs passagers. Et les freins ne font pas exception.

Animés de la passion d'améliorer sans cesse l'expérience totale de la conduite automobile, nos ingénieurs ont étudié en détail la technologie actuelle du freinage antiblocage. Après moult raffinements, ils ont créé le système de freins anti-blocage qui permet au véritable conducteur sportif de négocier courbe après courbe en pleine possession de ses moyens.

Désormais, la technologie dont sont dotées les berlines grand tourisme européennes plus coûteuses est offerte sur l'Accord EX-R et la Prelude SR, chez le concessionnaire Honda.

HONDA

La ceinture de sécurité, on s'y attache.